



CTB



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE
DE L'ÉNERGIE, DES MINES, DE L'EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT
CHARGÉ DE L'EAU

RAPPORT DES RESULTATS 2013

PROJET D'APPUI AU PROGRAMME DE MISE A NIVEAU ENVIRONNEMENTALE DES ECOLES RURALES



ACRONYMES.....	4
1 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
1.1 FICHE D'INTERVENTION.....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	7
1.3.1 <i>Pertinence</i>	7
1.3.2 <i>Efficacité</i>	8
1.3.3 <i>Efficiéce</i>	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i>	9
1.4 CONCLUSIONS.....	10
2 MONITORING DES RESULTATS.....	11
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE.....	11
2.1.1 <i>Contexte général</i>	11
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i>	12
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i>	14
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i>	14
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	15
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	15
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	15
2.2.3 <i>Impact potentiel</i>	16
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	18
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	18
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	18
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	22
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	22
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	22
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	26
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i>	26
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i>	26
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i>	26
2.6 THEMES TRANSVERSAUX.....	28
2.6.1 <i>Genre</i>	28
2.6.1.2. ANALYSE GENRE.....	29
2.6.2 <i>Environnement</i>	33
2.7 GESTION DES RISQUES.....	37
3 PILOTAGE ET APPRENTISSAGE.....	40
3.1 REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	40
3.2 RECOMMANDATIONS.....	40
3.3 ENSEIGNEMENTS TIRES.....	41
4 ANNEXES.....	43

4.1	CRITERES DE QUALITE.....	43
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	47
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR	50
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS	54
4.5	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	54
4.6	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	56

Acronymes

CTB	Agence belge de développement
COFIL	Comité de Pilotage
CS	Convention Spécifique
APMNEER	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
PMNEER	Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales
CTT E	Conseiller Technique Thématique Environnement
CTT G	Conseiller Technique Thématique Genre
MEMEE	Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
ONG	Organisme Non Gouvernemental
MEN	Ministère de l'Education Nationale
DAEPR	Division de l'Approvisionnement en Eau Potable Rurale
AMPTE	Association des Mères, Pères et tuteurs d'élève
DTF	Dossier Technique et Financier
SWOT	Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces).
PE	Performances Environnementales
PGES	Plan de Gestion Environnemental et Social
PAE	Plan d'Action Environnemental
PAG	Plan d'Action Genre
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
CSP	Comité de Suivi provincial
CSN	Comité de Suivi National
CPS	Cahier des Prescriptions Spécifiques
RC	Règlement de consultation
WEEC	WORLD ENERGY ENGINEERING CONGRESS
GIZ	Coopération Allemande de Développement

1 Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Appui au Programme de Mise à Niveau Environnementale des Ecoles Rurales « APMNEER »
Code de l'intervention	MOR 1004011
Localisation	Régions de Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Budget Total	6 709 454,55 €// 73 804 000 MDH Contribution Marocaine: 18 804 000 MAD Contribution belge: 5.000.000 EUR Régie: 1 471 900 EUR Cogestion: 3 528 100 EUR
Institution partenaire	Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Chargé de l'Eau
Date de début de la Convention spécifique	03/ 12 / 2010
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	02/03/2011
Date prévue de fin d'exécution	02 / 06/ 2017
Date de fin de la Convention spécifique	02 / 12 / 2017
Groupes cibles	<i>Direct:</i> Environ 5068 élèves dont 2623 filles et environ 307 professeurs et directeurs des écoles rurales relevant des zones d'intervention pilote du projet. <i>Indirect:</i> Structures -déconcentrées et décentralisées de l'Etat Société civile Familles des filles et garçons du milieu rural dans les zones d'intervention du Programme National.
Impact	Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Draâ, de l'Oriental et du Nord.
Outcome	Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.

Outputs	<p>Output 1. Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels</p> <p>Output 2. La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs</p> <p>Output 3. Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable.</p>
Année couverte par le rapport	2013

1.2 Exécution budgétaire

	Budget En euro	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année 2013	
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (2013)			
Total	4 117 600,00	2012 : 2011 :	123 672,45 18 028,88	158 044,41	3 817 854,26	6 %
Output 1	243 000,00	2012 : 2011 :	7 902,96 161,44	18 360,58	216 575,02	11 %
Output 2	449 000,00	2012 : 2011 :	69 755,18 10 957,60	88 117,87	280 169,35	33 %
Output 3	3 425 600,00	2012 : 2011 :	46 014,32 6 909,83	51 565,96	3 321 109,89	3 %

Le montant du budget des Outputs jusqu'à ce jour est réparti en deux modes d'exécutions :

- 660 000,00 € en mode d'exécution en régie belge (16 %),
- 3 451 600,00 € en mode d'exécution en cogestion (84 %).

Etant donné que la régie ne représente que 16 % du budget total des Outputs, et que seules les activités en régie ont été réalisées, ceci explique le faible taux de déboursement (6 %) illustré dans le tableau ci-dessus.

Le schéma de répartition de budget global des outputs est calqué sur les Output 1 & 3 à l'exception de l'Output 2 et se présente comme suit :

Output 1 : 88 % cogestion ; 12 % régie

Output 2 : 12 % cogestion ; 88 % régie

Output 3 : 93 % cogestion ; 7 % régie

Les 11% déboursé en output 1 s'expliquant uniquement par la régie, il est à noter que ce taux couvre presque 100 % du budget alloué à celle-ci contre 0 % de dépenses en cogestion.

Les 38 % enregistré comme taux de déboursement de l'output 2 s'explique par la

réalisation des activités en régie, ce qui représente 43 % du montant du budget alloué à celles-ci (88%) contre 0 % en cogestion. Les 38 % couvrent les séances d'animation, de sensibilisation et des ateliers de formation assurés par les animateurs et animatrices du projet.

Le taux de déboursement pour l'Output 3 n'est que de 3 %, ce taux représente les dépenses en régie, faites dans le cadre des séances d'appui et de formation sur les aspects techniques pour la conduite et le suivi des chantiers réalisées par les techniciens du projet.

En conclusion, on note que le taux global de déboursement (7 %) n'est pas significatif par rapport au stade actuel de l'intervention. Cela peut être expliqué entre autre par la lenteur des procédures, aussi bien marocaines que belges, et par la complexité de la chaîne de dépenses du partenaire.

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	C

L'intervention s'inscrit toujours dans les politiques nationales du Maroc et la politique de la Belgique, notamment dans un programme d'envergure nationale répondant à des engagements à l'échelle internationale. Par ailleurs, l'implémentation du projet répond aux besoins et priorités des bénéficiaires, du fait que dans les écoles ne disposant pas d'infrastructures sanitaires appropriées, -et même dans celles qui en disposent mais non alimentées en eau-, les conditions dans lesquelles les élèves et les enseignants vont satisfaire leurs besoins sont insoutenables et inconcevables. Les élèves, le corps enseignant et les parents expriment d'ailleurs que ces conditions sont les facteurs conduisant à l'arrêt de la scolarité, particulièrement chez les filles.

Le projet reste toujours pertinent car il y a encore de nombreuses écoles qui ne disposent ni d'eau, ni de latrines, ni d'espaces verts, ni de clôtures. Les bases de données des écoles rurales des deux provinces pilote le démontrent toujours, les filles en milieu rural restent la population la plus fragile en termes de fréquentation et de maintien à l'école. Bien sûr, d'autres facteurs interviennent, mais celui de l'absence de conditions d'hygiène et d'intimité a son importance.

Toutefois, la logique d'intervention affecte la performance dans la mesure où le cœur du métier du projet est basé sur la sensibilisation au niveau des écoles alors que le métier du maître d'ouvrage est la gestion de l'eau, en partie l'assainissement et pas du tout l'éducation. Ce problème découle à la base de la convention-cadre du PMNEER.

Les institutions, parties prenantes du programme sont bien ancrées dans leurs domaines de compétences respectives. Le partenariat qui les lie apporte une complémentarité pleine de cohérence, mais qui n'est pas opérationnel.

Le Ministère de l'Education Nationale est un partenaire incontournable mais qui n'est pas institué par la convention spécifique. Cela reste un frein et crée une très grande lacune dans la logique d'intervention.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

La mise en œuvre de l'outcome risque d'être compromise à cause des capacités managériales du maître d'ouvrage qui ne dispose pas de ressources humaines suffisantes dans la zone d'intervention du projet, en plus de la centralisation du processus de prise de décision au niveau du ministère. Cependant, la Direction du projet veille à gérer et à limiter les risques et à trouver des solutions alternatives.

Des initiatives et des mesures d'adaptations ont été mis en place d'une manière proactive pour faire avancer les activités et ceux malgré les contraintes qui s'impose à tous les niveaux.

L'absence de représentativité du maître d'ouvrage dans les Provinces de Zagora et Tinghir complique et rend difficile les engagements du maître d'ouvrage.

L'efficacité du projet est également limitée par une Direction du projet éclatée (coresponsable CTB à Ouarzazate et responsable national à Rabat), la lenteur des procédures administratives, le manque d'agents de terrain sur le terrain représentant le maître d'ouvrage. Le circuit de la chaîne des dépenses reste compliqué et n'est pas bien explicité surtout pour la cogestion.

La multiplication des intervenants dans des projets et programmes similaires suppose un effort colossale en terme de collaboration et de coordination afin d'aboutir à une harmonisation parfaite et efficace.

L'organisation, la communication et la concertation représentent des maillons de réussite sur lesquelles le projet doit s'engager et prêter plus d'attentions pour une meilleure efficacité du projet.

Il serait également opportun d'harmoniser la sensibilisation à l'hygiène scolaire et la planification des travaux dans les écoles. Cela nécessite une planification et une concertation plus soutenue que ce qui est généralement pratiqué à l'heure actuelle. Mais cela aurait l'avantage d'impliquer les acteurs rapidement et d'adopter dès la réalisation des latrines les comportements adéquats.

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

La réalisation des études d'aide à la décision, notamment l'étude ligne de base et l'évaluation du PMNEER, préalables pour asseoir une stratégie, une méthodologie et un monitoring évaluation performant (notamment dans la conduite des actions de sensibilisation et de l'élaboration d'outils méthodologiques) se heurte à des retards dans le lancement et l'identification des prestataires et cela influe par conséquent sur les délais d'exécution du plan d'action du projet. Par ailleurs, la qualité du livrable de l'étude ligne de base à laisser à désirer.

Toutefois des réalisations probantes sont à l'actif de l'équipe du projet qui a développé et testé des outils de sensibilisation qui sont en cours d'adaptation et élaboré des approches méthodologique genre et environnement.

D'autres aspects influencent l'efficience de l'intervention. Des inputs budgétaires sont mis

en place suivant une planification trimestrielle assurée par la Direction du projet. Pour leur implémentation, des retards sont constatés : **seulement 11% (39% régie et 0% cogestion) du budget ont été dépensés**. Par ailleurs les ressources humaines ont été mises à disposition selon les clauses de la convention spécifique pour ce qui concerne la CTB, mais insuffisamment pour ce qui concerne le maître d'ouvrage, d'où une répercussion négative sur l'exécution des activités du projet.

L'efficacité globale du projet mérite plus d'attention et d'effort du fait que la construction des blocs sanitaires n'est pas une finalité en soi. L'amélioration des conditions d'apprentissage en éducation à l'environnement et pour l'hygiène scolaire étant les pièces maîtresses pour lutter contre la déperdition scolaire, notamment pour les filles.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

Actuellement, la majorité des écoles rurales ne disposent pas de moyens humains et matériels pour l'entretien et la maintenance des infrastructures sanitaires.

L'institutionnalisation et l'engagement des acteurs nationaux à mobiliser des fonds et des moyens humains restent encore très timides.

Dans les écoles bénéficiaires des activités du projet, les objectifs sont portés par différents partenaires et acteurs locaux, opérant chacun dans son domaine et en complémentarité. Malgré certaines défaillances de l'un ou l'autre des acteurs, l'action commune et concertée de tous arrive à corriger le tir. C'est donc cet engagement commun des partenaires et des acteurs, -que l'équipe de terrain du projet s'emploie à maintenir- qui permettra de mettre en place un dispositif assurant l'appropriation et la durabilité.

Des efforts et des interventions ont été entreprises pour garantir la durabilité des actions notamment la mobilisation, la participation et la responsabilisation des acteurs locaux, la sensibilisation des acteurs, la création et le renforcement des capacités des clubs de l'environnement et des AMPTE. La mise en application de la charte de gestion des latrines élaborée de manière participative par l'équipe du projet ne s'est toutefois pas encore concrétisée par des partenariats et reste sa validation par les instances nationales.

La multiplicité des partenaires concernés par le projet (MEN, D. Eau, D. Environnement) a engendré un ancrage institutionnel complexe, limitant un engagement opérationnel d'où une grande difficulté d'appropriation. Cela est illustré dans le fonctionnement des instances de gouvernances : le comité de suivi national et le comité de suivi provincial. Néanmoins, l'intervention a pu jouer un rôle de catalyseur pour dynamiser le comité de suivi provincial des deux provinces pilotes mais qui nécessite encore plus d'attention et d'appui auprès des partenaires au niveau central.

Le Ministère de l'Éducation Nationale comme propriétaire des établissements scolaires est un partenaire incontournable de l'intervention mais il n'est pas mandaté par la Convention spécifique comme entité partenaire de mise en œuvre.

1.4 Conclusions

- L'APMNEER est une référence stratégique du PMNEER à travers les outils développés. Les deux programmes se mutualisent et se complètent. L'APMNEER traduit en projet une partie de la vision et des perspectives du PMNEER.
- L'APMNEER intervient sur plusieurs thématiques importantes qui concernent l'école rurale : la fréquentation scolaire, l'hygiène scolaire, l'assainissement et l'environnement. A travers la réalisation d'actions en lien direct avec ces thématiques, les services de l'Etat à différents niveaux, la mobilisation sociale et l'appropriation des acteurs est mise à contribution.
- Bien qu'il dispose d'une bonne visibilité là où il est implanté localement, l'APMNEER est encore relativement isolé aujourd'hui au sein de la coordination nationale du PMNEER. Son rôle ne semble pas avoir été bien compris par tous les intervenants. La collaboration avec les principales institutions du PMNEER (le MEN, le D.Env et le D.Eau) doit être développée et approfondie pour que l'APMNEER puisse soutenir au mieux le PMNEER.
- L'éducation à l'environnement en prenant en considération l'égalité des genres constitue la pierre angulaire de l'APMNEER, la construction de latrines et l'approvisionnement en eau étant un pré-requis à la mise en place de cette thématique.
- Mieux identifier les rôles des parties prenantes, une organisation plus efficace et complémentaire avec un suivi de meilleure qualité représente les principaux piliers permettant une bonne appropriation et assurant une durabilité du projet.
- Notons que l'intervention a été auditée à 2 reprises, par la Cour des Comptes belge en novembre 2012 et par l'audit interne de la CTB en avril 2013. Il en ressort un taux d'exécution alarmant et l'accent a été mis sur l'ancrage institutionnel.
- Une participation remarquable au 7^{ème} Congrès Mondial de l'Education à l'Environnement de Marrakech sous le thème « *L'éducation à l'environnement et les enjeux d'une meilleure harmonie ville-campagne* ». Le WEEC 2013 reste une bonne initiative pour donner plus de visibilité au projet.
- Retraite de l'équipe projet à Imilchil, moment de détente et aussi de réflexion et d'analyse collective sur les succès, les échecs, menace et opportunités du projet APMNEER

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
M. Ismaïl ZOUNDI	Mlle Fatima AIT BEN ALLA
	<p><i>Fatima AIT BEN ALLA</i> Coresponsable Projet APMNEER MOR1004011 Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport Service Eau Ouarzazate</p>

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

L'intervention s'inscrit dans le cadre d'un programme national, combinant plusieurs volets, avec différentes institutions œuvrant à différents niveaux et qui est structuré sur une base relativement cohérente. Dans l'ensemble, chaque partie se concentre sur son domaine d'expertise. Le programme est fondé sur le principe d'une complémentarité. La structure du programme est fonction des expertises mais aussi des capacités en termes de services déconcentrés. L'applicabilité de cette stratégie laisse à désirer et influence la mise en œuvre de l'intervention.

De manière générale, la stratégie de l'APMNEER repose sur le comblement d'un déficit structurel des écoles primaires en milieu rural et sur la mise en place d'un cadre favorable à l'éducation environnementale par et pour les acteurs de l'école. Cette situation suppose une coordination de proximité et une collaboration de plusieurs institutions différentes (MEN, D. Eau et D. Env), à plusieurs niveaux (central, régional, provincial et local). Néanmoins, au niveau central, les derniers mois ont vu les partenaires de mise en œuvre indirects (Département de l'Environnement et MEN) prendre un lead nouveau. Cela augure une phase de capitalisation et une appropriation plus efficaces.

L'APMNEER a été conçu dans un esprit de responsabilité mutuelle mais les engagements en termes de partenariat ne sont pas tous concrétisés. L'intervention est entrée dans sa troisième année d'exécution, et a connu son évaluation de la phase-pilote. Après deux années d'intervention effectives, le partenaire a des difficultés pour honorer ses engagements, notamment en termes de suivi de proximité, de mise à disposition de ressources additionnelles sur le terrain et de suivi financier. Le management de l'intervention en est affecté.

En effet, l'absence physique du responsable sur le terrain durant la phase-pilote a influencé directement l'atteinte des objectifs et résultats escomptés. La question de détacher une personne à temps plein sur le projet au niveau local étant une alternative à la situation actuelle. Toutefois, il demeure le problème d'une délégation de mandat effective pour ce collaborateur.

Au cours de cette année 2013 plusieurs changements ont lieu :

- Nomination d'un nouveau Gouverneur, d'un nouveau Secrétaire Général et d'un nouveau Délégué provincial du MEN au niveau de la province de Zagora, ainsi qu'un nouveau Gouverneur au niveau de la province de Tinghir ;
- Départ en retraite de M. Mustapha GEANAH, Secrétaire Général de l'ex-Département de l'Eau et président du COPIL. La présidence du COPIL n'est toujours pas attribuée ;
- Nomination de Mme Charafat AFAILAL, Ministre Délégué Chargé de l'Eau auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.
- Désignation d'un nouvel Ambassadeur accrédité au Maroc, M. Frank CARRUET, qui a accompli une visite sur terrain aux projets de coopération en décembre 2013, dont l'APMNEER. Son Excellence a rappelé l'importance du projet notamment de la problématique traitée pour lutter contre la déperdition scolaire, surtout des filles.

Par ailleurs, l'évaluation à mi-parcours comme étape cruciale pour apprécier l'avancement du projet a été planifiée et réalisée en décembre 2013, comme convenu dans le DTF et à l'issue de la phase pilote. Elle a axé son analyse et ses recommandations sur deux dimensions: l'ancrage institutionnel et l'extension du projet. Le rapport de l'évaluation est en cours de rédaction.

Notons également que l'intervention a été audité à 2 reprises, par la Cour des Comptes belge et par l'audit interne de la CTB. Ces circuits de suivi et de contrôle sont très importants, tout comme le suivi de leurs recommandations et leur impact sur l'opérationnalisation des projets.

2.1.2 Contexte institutionnel

Le partenaire institutionnel du projet (ex-Département de l'Eau), érigé dernièrement en Ministère délégué, auprès du Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement – MEMEE, Chargé de l'eau) est chargé conformément au DTF de la mise en œuvre du projet APMNEER et de coordonner avec les autres partenaires concernés par le projet à tous les niveaux. Par ailleurs, la mise en place des blocs sanitaires ainsi que la sensibilisation et l'éducation à l'environnement comme principaux volets de l'intervention ne font pas partie des métiers de base du maître d'ouvrage et représente pour lui une intervention supplémentaire. Les autres entités partenaires telles que l'ex-Département de l'Environnement (Actuellement Ministère délégué, auprès du Ministre de l'Energie des Mines de l'Eau et de l'Environnement – MEMEE, chargé de l'environnement) et bien sûr le Ministère de l'Education Nationale sont désormais les entités responsables de la gestion des écoles.

Depuis le démarrage du projet cette situation institutionnelle complexe et l'ancrage auprès d'un partenaire ayant peu de temps à consacrer au gestion et suivi du projet, constitue une limite pour l'avancement de l'intervention. La présence ponctuelle sur le terrain du responsable national est indispensable à la mise en œuvre et au soutien des équipes du projet auprès des partenaires régionaux et provinciaux. Cette présence n'est toujours pas assurée, malgré de fréquents rappels et la nomination récente d'un cadre chargé du suivi du projet.

Le positionnement de la Direction du projet au niveau de Ouarzazate rend difficile une coordination et un suivi des activités menées par les structures centrales, notamment les marchés publics qui sont lancés au niveau national.

Sur le Plan Environnemental :

La décision prise par le dernier gouvernement d'ériger l'ex Département de l'Environnement (DE) en Ministère délégué chargé de l'Environnement constitue un signal très fort sur la volonté politique en matière d'environnement.

Selon la déclaration de Mme la Ministre, les priorités de son département sont axées sur :

- le renforcement du cadre réglementaire et l'intégration de l'aspect environnemental au niveau de l'ensemble des politiques, programmes et projets ;
- le renforcement du contrôle.
- le changement climatique,
- l'initiation de l'économie verte et la gestion des déchets solides ;
- le renforcement de la recherche et du développement ;

La nouvelle loi-cadre portant sur la Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable (CNEDD) constitue une très grande avancée en matière de renforcement des mesures, notamment d'ordre législatif, réglementaire et institutionnel.

Ce projet de loi-cadre trace une feuille de route pour répondre aux exigences de protection de l'environnement et du développement durable. Il vient, entre autres, combler les lacunes juridiques en matière de droit de l'environnement, actualiser des textes environnementaux anciens et harmoniser le cadre national en vigueur avec les conventions internationales signées par le Maroc.

De nouveaux principes et concepts sont ainsi, consacrés dans le corpus juridique national notamment le développement durable, l'évaluation environnementale stratégique et la responsabilité environnementale. Cette loi cadre définit clairement les responsabilités et les obligations à observer par toutes les parties.

En termes de priorités, le ministère compte activer, à court termes, la mission du contrôle et l'application des lois environnementales, selon une vision intégrée notamment le renforcement des capacités des contrôleurs (police) de l'environnement qui vont atteindre le nombre de 100 agents assermentés courant 2014.

Ces changements profonds du contexte environnemental, imposent leur prise en compte par l'intervention. C'est pour cela que la mise à niveau environnementale de l'intervention a porté sur l'élaboration participative d'un Plan d'Action Environnemental spécifique (PAE- APMNER) qui a franchi plusieurs étapes et qui sera présenté au prochain COPIL pour validation en vue de sa mise en œuvre.

Contexte national : Egalité des sexes

L'engagement du Maroc en matière d'égalité s'est consolidé par l'adoption de la nouvelle constitution en 2011 qui a consacré la parité. L'année 2013 a été marquée par la mise en place du comité en charge de la préparation du projet de lois relatif à la création de la Haute Instance de la Parité, l'adoption par le Conseil du gouvernement du Plan Gouvernemental de l'Egalité (PGE-IKRAM le 6 juin 2013 qui remplace l'Agenda gouvernemental pour l'égalité 2011-2015 (AGE) adopté en 2011. Le PGE "IKRAM", décliné en 8 secteurs, 24 objectifs et 157 mesures, ambitionne d'instituer les principes de la parité et de jeter les jalons de l'égalité homme-femme, à travers le renforcement de la convergence des programmes et des initiatives visant à associer les femmes aux politiques publiques et aux programmes de développement.

Un comité ministériel chargé de la mise en place du PGE est institué et veille sur le suivi de la mise en œuvre du plan et de garantir la coordination de ses initiatives visant à promouvoir la condition de la femme et à renforcer la concertation avec les différentes sensibilités de la société civile.

Ce programme, qui bénéficie d'un appui financier de l'Union européenne de l'ordre de 45 millions d'euros, entend également contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique de la femme à travers l'intégration de l'approche genre dans des programmes de lutte contre la pauvreté, la précarité et la mendicité et l'appui des initiatives de la société civile visant la promotion des conditions des femmes dans une situation difficile (mères abandonnées, prisonnières, femmes en situation d'handicap etc).

Par ailleurs, un projet de loi de lutte contre les violences faites aux femmes a été soumis au Conseil du Gouvernement et une commission a été mise en place pour réviser le projet de loi à la lumière des demandes du mouvement féministe national.

Toutes ces dispositions prises par le Maroc pour la promotion de l'égalité des chances sont à prendre en considération dans la mise en œuvre du projet notamment la prise en compte des droits de l'enfant, l'égalité entre les filles et les garçons et l'implication de tous les acteurs, y compris les mères. En outre, il y a lieu de chercher des synergies avec les différents acteurs au niveau régional et local et d'impliquer davantage la société civile pour garantir la durabilité des actions entreprises.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'APMNEER est actuellement gelé, sans système de cogestion fonctionnelle. Une éventuelle reprise (totale ou partielle) devra s'appuyer sur une reformulation afin de procéder au recadrage de la logique d'intervention pour prendre en compte les évolutions du contexte et les nouvelles priorités des partenaires.

Pour ce qui concerne les inputs, les budgets prévus ont été mis en place comme prévu ; mais pour leur implémentation, des retards sont constatés: seulement 13% (45% régie et 0% cogestion) du budget ont été dépensés. Ce taux faible est expliqué entre autre par la lenteur des procédures et la complexité de la chaîne de dépenses du mode de cogestion.

La cogestion demeure une modalité mal perçue par le partenaire. Il existe un certain cloisonnement entre les structures centrales du Ministère, notamment sur la planification opérationnelle des activités, cela explique en partie le retard dans l'exécution.

2.1.4 Contexte HARMO

L'APMNEER s'aligne sur le mécanisme global du PMNEER, tandis que pour des raisons historiques de montage du programme, le Ministère délégué chargé de l'environnement (ex-Département de l'Environnement) se retrouve aussi en charge de mettre en place le programme de mise à niveau environnemental des écoles rurales (PMNEER) mais avec une approche assez différente du maître d'ouvrage de l'APMNEER. Cet état de fait complique la coordination et la collaboration entre les deux parties et explique largement que la question d'harmonisation n'ait pas été prise en considération dès la conception du programme. Cela se répercute sur l'APMNEER.

L'intervention déploie des efforts pour la mise en place d'initiatives d'harmonisation avec d'autres programmes et projets opérant dans le même secteur ou projets similaires. Avec l'Italie, il a été initié en 2013 une harmonisation en termes de gestion des ressources financières et également un échange d'expérience. Avec l'Espagne, les possibilités d'harmonisation en terme technique et approches sont en cours. La coopération allemande (GIZ) développe avec le Ministère Délégué chargé de l'Eau un projet d'assainissement rural dont les objectifs s'apparentent beaucoup avec ceux de la Coopération belge. Un voyage a été organisé à un site pilote (Dayt Ifrah) en vue d'un partage et d'une inspiration des expériences réussies en matière de conception des infrastructures sanitaires visant un assainissement écologique.

Pour ce qui concerne de la responsabilité mutuelle, le projet a instauré un système de gouvernance et de rapportage qui garantit les mêmes niveaux d'accès à l'information et de prise de décision. Il est souhaitable que le partenaire en fasse sien

L'intervention encourage les efforts communs de la direction et du personnel du projet en faveur d'une gestion axée sur des résultats afin que les deux partenaires se focalisent sur les résultats pendant toutes les phases du projet : planning, mise en œuvre, monitoring, évaluation et rapportage.

D'ailleurs, l'intervention s'aligne sur les systèmes et procédures nationales en matière de gestion des finances publiques et de procédure de passation des marchés.

L'intervention s'appuie sur la recherche de complémentarités opérationnelles avec les organisations de la société civile travaillant sur les questions de l'égalité des genres

2.2 Performance de l'outcome



2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome :					
Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Au moins 50% des écoles rurales ciblées équipées dont les blocs sanitaires adaptés sont utilisés et entretenus régulièrement	Environ 31,7% ne sont pas dotés de blocs sanitaires dans les Provinces de Zagora et Tinghir.	0	0	60	150
Au moins 60% d'écoles ciblées ayant un corps enseignant et des élèves appliquant les normes de base d'hygiène	90% des écoles rurales n'appliquent pas les normes d'hygiène	0	0	40	180
Taux d'abandon scolaire des filles et garçons dans les écoles ciblées en baisse	-	NA	NA	NA	NA
Au moins 40% d'écoles ciblées adoptant les normes de base de l'égalité entre les sexes dans la gestion et l'entretien des latrines		0	0	25	120

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte de l'outcome avance selon le progrès espéré et attendu des outputs. Des retards significatifs sont à noter dans ce sens et donc mis à part les progrès significatifs enregistrés dans l'avancement de l'output 2 où plusieurs activités ont pu être réalisées sur le terrain, l'output 3 enregistre beaucoup de retard, tandis que l'output 1 est en train d'avancer timidement.

Malgré un certain retard lié, entre autre, à la lenteur des procédures de la CTB et du partenaire, la phase pilote est en voie d'atteindre ses objectifs. Un travail considérable a été mené par les équipes du projet à Tinghir et Zagora. Les plans types ont été revus, une base de données des écoles a été constituée et des critères de sélection ont été établis, communiqués et validés. De nombreuses séances de sensibilisation et de communication ont été conduites dans les écoles, des clubs d'environnement ont été soutenus, les associations ont été appuyées dans leurs activités. De nombreux documents ont été produits (fiches pédagogiques, guides, affiches, brochures..) portant sur des thématiques en relation avec la gestion et l'entretien des blocs sanitaires.

Le Plan d'Action Environnemental (PAE) en cours de finalisation a capitalisé l'ensemble des initiatives opérées, et a porté sur :

- La définition des principaux enjeux environnementaux et leurs déclinaisons en risques d'impacts négatifs potentiels sur les différentes composantes de l'environnement ;
- L'identification de l'ensemble des mesures d'élimination ou/et d'atténuation de

ces risques

La version provisoire de ce PAE a été transmise à l'ensemble des partenaires en vue d'y intégrer leurs recommandations et démarrer son intégration dans la mise en œuvre des différentes activités à venir.

Une analyse selon la méthode SWOT de chaque type d'acteurs clés a été organisée et réalisée par l'équipe de terrain. Ses forces et ses faiblesses ont été appréhendées et le degré de son implication potentiel a été défini. Plusieurs problèmes et insuffisances ont été notés au niveau des écoles ayant déjà bénéficié de blocs sanitaires dans d'autres cadres (INDH – ex Département de l'Environnement, etc.). Ces insuffisances concernent entre autres : la mise en place, selon différents types de plans, de blocs sanitaires mixtes, non disponibilité d'eau, des lavabos non normalisés, en mauvais état, sans entretiens et sujets à des actions de vandalisme.

L'analyse genre de ces données a permis de constater que les installations faites par les autres départements ne prennent pas en considération les préoccupations de genre, notamment en ce qui concerne la sécurité des filles (toilettes mixtes), la réponse aux besoins spécifiques des filles en plus du non-respect de la norme nationale notamment une latrine pour 20 élèves qui fait que les filles sont les plus lésées, il y a en moyenne une latrine pour 60 élèves.

Dans le but de pallier ces problèmes, l'équipe du projet a préparé un projet de « charte de bonnes pratiques » relative à la gestion des blocs sanitaires qu'elle a soumis à un certain nombre d'acteurs concernés par la problématique des latrines (directeurs d'écoles, AMPTE, Clubs de l'environnement, commune rurale, etc.) Cette charte, une fois validée par le partenaire, vise à l'engager moralement pour contribuer à l'amélioration de la gestion des blocs sanitaires. Le principal problème majeur rencontré par les équipes de terrain réside dans les difficultés liées à la coordination entre les différents acteurs intervenants.

Les structures de coordination locales mises en place sont cohérentes mais ne jouent pas encore pleinement leur rôle, l'intervention ne cesse d'apporter l'appui nécessaire afin d'arriver à arrêter des modalités de coordination et de gouvernance. L'étude d'évaluation de PMNEER a apporté son analyse à ce propos, des recommandations et orientations en ont découlées. Des améliorations relatives à la formalisation sont encourageantes.

2.2.3 Impact potentiel

Le système scolaire est une porte d'entrée stratégique afin de cibler les jeunes et les enfants en tant qu'acteurs responsables de la préservation et de la valorisation de leur patrimoine naturel et culturel, mais aussi comme cibles relais pouvant influencer positivement les comportements des adultes vis-à-vis de l'environnement et permettre la lutte contre l'abandon scolaire.

Il faut dire que les thèmes de l'environnement sont difficiles à assimiler et l'éducation environnementale est un travail de longue haleine. Pour les enseignants, même s'ils disposent d'un savoir ou d'un savoir-faire, il reste toujours la difficulté de comment garantir le transfert et l'apprentissage de ces acquis à leurs élèves.

L'impact le plus important du projet est un début de prise de conscience des bénéficiaires de l'importance de l'environnement et de sa protection au sens large, au-delà de l'hygiène corporelle, grâce aux multiples séances de sensibilisation dispensées au profit des élèves et du corps enseignant. Cela est démontré par un changement de comportement des élèves : diffusion des messages positifs par les élèves auprès de

leurs familles, sollicitation de séances de sensibilisation par des écoles qui n'ont pas bénéficié des activités du projet, adoption progressive d'outils pédagogiques développés par le projet.

L'effet de levier à travers l'école pour la transmission de ces enseignements aux familles est également à souligner. L'approche participative préconisée crée, par ailleurs, une dynamique pour initier et renforcer ce transfert de savoir et de savoir-faire.

Néanmoins, l'impact du projet est très réduit à la fin 2013. Les équipements ne sont toujours pas installés. Si les activités entreprises pour la mise à niveau environnementale (sensibilisation en éducation à l'environnement et dynamisation et encouragement des acteurs locaux) ont un certain succès, il reste l'application des pratiques acquises pour pouvoir mieux apprécier l'impact immédiat.

L'adhésion, l'implication et la participation des parties prenantes locales dans le processus de mise en œuvre de projet est un acquis important sur lequel le projet s'est basé pour assurer une réussite relative.

2.3 Performance de l'output 1



2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 :					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis clarifiés, connus et appliqués,	Le rapport de la ligne de base n'est toujours pas validé				
Le comité de suivi national ainsi que les comités de suivi des provinces partenaires sont opérationnels et se réunissent régulièrement une fois par trimestre	Le rapport d'évaluation du PMNEER a proposé un schéma stratégique qui reste à valider par le Copil et par le CSN	2 CTS; 6 CSN	0	4 CSP; 2 CSN	4 CSP/an /province; 2 CSN
Un cadre méthodologique et des outils de mise en œuvre pour le PMNEER, en l'occurrence le PAE et PAG, a été développé, communiqué et mis en œuvre;	L'étude d'évaluation du PMNEER a noté l'absence d'une stratégie genre formalisée	Des outils pédagogiques et de sensibilisation développés et en cours d'expérimentation	Valise d'outils (pédagogique, de sensibilisation, PAE et PAG en cours de finalisation et de validation		

2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Evaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)			X	
Enquête comportementale du monde rural en milieu scolaire sur la problématique sanitaire			X	
Inventaire des acteurs, méthodes et outils de sensibilisation et élaboration d'une stratégie et des outils			X	
Conception participative d'un logiciel géo-référencé de sélection des écoles				
Conception d'une base de données des infrastructures scolaires et équipements sanitaires	X			
Renforcement des capacités des acteurs institutionnels y inclus séminaires et voyages d'étude			X	

2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Les activités développées dans le cadre de cet output ont permis d'asseoir une gouvernance du projet relativement performante pour l'implémentation future. En cela, la phase pilote a en partie atteint ses objectifs, pour autant que l'ensemble des outils et la documentation produite, -après son expérimentation sur terrain-, soit validée par le COPIL et le Comité de suivi national. Cette documentation et outils variés constituent une sorte de « mallette pédagogique » ou « toolkit » utilisable dans le cadre du programme national (PMNEER). Il est très important que l'étape de finalisation – validation – édition de cette documentation et outils puisse se réaliser au début de 2014.

Cette partie *soft* du projet est d'une grande importance et sa valorisation ne pourra être faite que lors de son accompagnement par la réalisation des 60 blocs sanitaires et la mise en œuvre du volet 2 relatif à l'éducation à l'environnement.

L'étude d'évaluation du PMNEER a conclu que les partenaires travaillent de manière relativement cloisonnée. Au niveau institutionnel, la principale problématique réside dans la coordination entre les institutions. L'étude a proposé un schéma stratégique pour améliorer la qualité et la quantité des réalisations du PMNEER et a proposé la mise en place d'un dispositif de cohésion inter-organisationnelle pour veiller à assurer une communication efficace entre les différentes entités. Des outils sont proposés à ce titre afin de faciliter la formalisation, la synthèse et la transmission des informations du programme. A cet effet, le CSC doit formaliser la stratégie du PMNEER proposée dans le rapport et la valider. Les informations rassemblées constituent le dossier stratégique du PMNEER (document qui fait défaut jusqu'à aujourd'hui).

En matière d'égalité des genres le PMNEER ne dispose pas d'une stratégie genre et les recommandations ci-dessous ont été inscrites dans le rapport final afin de veiller à :

- La collecte de données sexospécifiques et la prise en considération du volet genre dans la base de données qui sera élaborée pour le suivi ;
- le respect des normes relatives au nombre des toilettes filles /garçon et pour les personnes à besoins spécifiques dans la mise en œuvre de l'APMNEER et du PMNEER;
- la prise en compte des préoccupations de genre dans la stratégie du PMNEER et la mise à la disposition du comité d'une expertise en la matière ;
- La réalisation d'une analyse genre au niveau de chaque site d'intervention afin d'identifier les enjeux de genre et adapter le plan d'action aux spécificités régionales et /ou locales ;
- Développer un plan de formation genre et droits des enfants au profit de tous les acteurs (AMPTE, Enseignants, membres des différents comités, collectivités locales, société civile,...
- formaliser/modéliser l'expérience de l'APMNEER et la mettre à la disposition du PMNEER afin de mettre en valeur le travail réalisé et tirer profit des leçons tirées

Pour ce premier Output, le Plan d'Action Environnemental (PAE) a élaboré une « Matrice de répartition des rôles » entre l'ensemble des partenaires concernés par la concrétisation des mesures d'atténuation des risques d'impacts négatifs potentiels sur l'environnement.

La démarche de l'intégration transversale de l'égalité des genres a été développée sur la base d'une analyse genre qui a identifié les enjeux de genre, les capacités, limites, engagements et risques genre liées aux parties prenantes au niveau de soixante écoles ciblées par l'APMNEER. Ce PAG, élaboré en partenariat avec les acteurs locaux et de

manière participative avec l'équipe du projet, est en cours de finalisation et sera soumis pour validation au prochain COPIL.

Une formation en Budgétisation sensible au genre a été organisée en décembre 2013 au profit de la direction du projet et a abouti à l'adoption de l'Outil Gender Budget Scan, un instrument stratégique qui permet de donner une estimation (ex ante) des dépenses planifiées en fonction de leur impact/effet estimé sur les groupes cibles femmes et hommes. Il permet également un suivi lors de la mise en œuvre et une évaluation (ex-post) lors de l'évaluation finale des engagements pris. Par ailleurs, des mesures sont prises pour que les femmes bénéficient des différentes activités (% des femmes participants aux actions de renforcement des capacités) et un suivi est assuré via la collecte de données désagrégées par sexe.

L'adoption de la démarche « Gender Budget Scan » dans le rapportage des projets à l'issue de l'atelier de formation et d'échange sur la Budgétisation sensible au genre est en cours.

Un travail d'identification des programmes et des ONG œuvrant dans des problématiques similaires (coopération Italienne ; coopération Espagnole ; Coopération allemande (GIZ), INDH, Fondation Mohamed V (Eco école), Ecole planétaire,.....).

Le bureau d'étude OBERMEYER a été sélectionné pour la réalisation de deux études. La première étude est relative à « *l'enquête comportementale et socioculturelle sur la problématique sanitaire en milieu scolaire rural* » et la seconde étude porte sur « *l'inventaire des acteurs et l'élaboration d'une stratégie et des outils appropriés aux besoins de projet APMNEER* ». Elles sont d'une grande importance et doivent servir de référence pour mieux conduire le projet. Le lancement desdites études a pris beaucoup de retard lié entre autre à des procédures administratives de la cogestion.

Après la fourniture à trois reprises d'un Avis de Non Objection (ANO) pour le lancement, le maître d'ouvrage n'a pu démarrer le processus de publication qu'en juin 2013. 6 mois se sont écoulés entre le premier ANO jusqu'au lancement de l'appel d'offre. Le BET n'a pas encore réalisé ces études.

L'évaluation du PMNEER pour en proposer des outils d'aide à la prise de décision a été conduite et réalisée entre mars et mai 2013 par le BET *Evolutions et Organisations*. L'étude produite a mis en exergue les opportunités et la pertinence du programme en soulignant les difficultés rencontrées, notamment celles relatives à l'ancrage institutionnel.

Notons que l'APMNEER a enregistré une plus grande implication des partenaires institutionnels au niveau central du MEN et de Ministère délégué chargé de l'environnement, et au niveau local pour les délégations provinciales du MEN, des provinces, des communes rurales et de la société civile. Et ce, malgré qu'il est reconnu que le MEN est engagé dans de nombreuses réformes structurelles et que la dimension sanitaire ne figure pas en tête des priorités dans l'ensemble de ses nombreux défis à relever.

Pour autant, des progrès ont été perçus dans la volonté des partenaires à se rassembler autour du PMNEER, et, dans une moindre mesure de l'APMNEER. Considérant les difficultés de coordination, causées parfois par des conflits d'intérêts ou d'attribution entre les partenaires, le projet a joué et ne cesse de jouer le rôle de catalyseur et de facilitateur dans la dynamisation du Comités de suivi provinciaux et national comme des noyaux du programme.

Un outil en matière de cartographie (SIG) a été développé par la CTB via un assistant junior et est, jugé pertinent pour le projet comme étant un outil d'aide à la prise de décision. Il se base sur les principes d'extension provinciale de proche en proche et une analyse des coûts de construction des blocs. L'outil permet notamment l'analyse des différents scénarios pour la phase d'extension de projet ; 8 scénarios ont été dégagés et exposés lors du 6ème COPIL. Il a été estimé également important et utile pour l'ensemble des acteurs impliqués dans le PMNEER de poursuivre ce travail.

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Nombre participants et participantes aux séances de sensibilisation sur l'environnement (l'hygiène scolaire, la gestion sanitaires,) et sur l'égalité des genres.	"82 séance de sensibilisations aux profits des élèves et acteurs (thème d'utilisation et entretien des latrines, technique de lavage des mains et gestion de l'eau,...) environs 1600 participants et participantes"				
Nombre de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance des écoles notamment à la gestion sanitaire, à l'intégration de l'égalité des genres,....		0	0	40	150
Au moins 30% des AMPTE intégrant les mères ou tutrices dans les bureaux de gestion.	22 ateliers de formation et sensibilisation pour les AMPTE; Renouvellement de 3 AMPTE et création de 7 AMPTE avec intégration de mamans. 6 AMPTE sont en cours de création				
Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines.	Création et accompagnement de 7 clubs d'environnement				

2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
État des lieux complet des conditions sanitaires, de la gestion sanitaire, de l'encadrement des écoles ainsi que toutes données nécessaires à l'évaluation future des indicateurs et information sur le programme auprès des acteurs				X
Sur base des demandes formulées par les écoles, définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet		X		
Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation		X		
Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion			X	

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le projet a atteint en 2013 un taux important dans la réalisation du résultat 2 (38 %), à raison de 43% du budget total de ce même résultat. Cela est démontré par une équipe de

terrain recrutée par la CTB et mise à la disposition du projet, qualifiée, dynamique et engagée, qui a déployé de grands efforts pour conduire une stratégie d'intervention surtout en matière de coordination, de communication, de sensibilisation et de formation des acteurs locaux.

Cependant, la réalisation de l'étude ligne de base comme préalable permettant de mieux connaître certaines variables sociologiques et comportementales a connu un retard dans son lancement son exécution. La qualité du livrable laisse à désirer et hypothèque le travail de monitoring-évaluation qui devra être conduit.

Les activités de formation, de sensibilisation et d'accompagnement sont correctement exécutées, et les résultats constatés sur le terrain sont globalement satisfaisants, avec bien entendu quelques différences d'appropriation entre les acteurs ciblés.

Concernant la question environnementale, il apparaît que la création et l'aménagement d'espaces verts pourrait être un tremplin pour initier à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Ils pourraient être gérés par des clubs d'environnement ou des acteurs scolaires. En général, ce sont les directeurs, les enseignants et les associations (AMPTE et de développement) qui sont à la manœuvre. Toutefois, la taille très réduite de certains jardins scolaires et le problème foncier handicape cette activité pédagogique

La question de l'accès à l'eau est toujours évoquée avec beaucoup d'acuité. Tous les acteurs, notamment les communes rurales, sont très concernées par l'approvisionnement et l'économie en eau. Les écoliers sont sensibilisés, notamment en termes de pratiques luttant contre le gaspillage de l'eau. Une prise de conscience meilleure est ressentie.

L'adhésion, l'implication et la participation des parties prenantes locales (institutions, ONG, population) semble être un acquis à consolider.

L'intégration de l'éducation environnementale est un vrai souci de l'intervention du fait qu'elle nécessite une approche pédagogique très fine, avec des populations dans le monde rural. Le MEN a réalisé un travail pertinent en matière d'intégration de l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires, mais il doit être poursuivi car le changement des comportements laisse parfois à désirer dans le quotidien des élèves.

L'intervention a approché les clubs d'environnement comme première porte d'entrée pour initier cette intégration

La mobilisation, l'accompagnement et la création des clubs d'environnement est une des activités menés par le projet, afin de les outiller en savoir et savoir-faire et les amener à prendre une place active dans la vie de l'école, tout en développant des compétences de communication environnementale.

La grande majorité des écoles rurales surtout les satellites ne disposent pas de clubs d'environnement. Leur dynamisme relatif dépend de la personnalité du directeur et de l'animateur, qui est généralement un enseignant de l'école, peu disponible. Ajoutant à cela que ces clubs n'ont pas toujours des activités régulières. Nombreux sont ceux qui sont actifs à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Arbre, de l'Eau ou qui se mobilisent pour développer des activités de jardinage dans les écoles (quand le problème d'approvisionnement en eau ne se pose pas).

La rhétorique de la mise à niveau environnementale (par l'approvisionnement en eau potable, la mise en place des blocs sanitaires et l'éducation à l'environnement), a permis une prise de conscience de l'importance de l'hygiène et de l'environnement.

De l'école à la famille, un indicateur d'impact immédiat en termes de prise de conscience de l'importance de l'hygiène est celui des demandes croissantes exprimées par les mères des écoliers pour bénéficier de séances de sensibilisation sur l'hygiène. Une monitrice d'alphabétisation pourrait jouer un rôle important dans la continuité du processus de sensibilisation.

L'indisponibilité récurrente de l'eau reste un facteur limitant le fonctionnement des blocs sanitaires et la question d'hygiène toujours un problème.

Disponibilité des acteurs locaux à l'intégration de l'égalité des genres dans la mise en œuvre du projet, toutefois, un accompagnement rapproché est nécessaire pour qu'ils s'approprient la démarche et des partenariats sont à contracter.

Concernant les questions environnementales, plusieurs initiatives ont été mises en œuvre notamment :

- La création et l'aménagement d'espaces verts comme tremplin pour initier à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement pour les écoles et gérer selon les cas par des clubs d'environnement ou acteurs scolaires. En général, ce sont les directeurs, enseignants et les associations (AMPTE et de développement) qui sont à la manœuvre. Toutefois, la taille très réduite de certains jardins et problème de foncier laisse penser que cette occupation ne permet pas à beaucoup d'écoles d'exercer des activités environnementales ;
- La question de l'eau toujours évoquée avec beaucoup d'importance. L'ensemble des acteurs notamment les communes rurales sont très concernées par l'approvisionnement et l'économie en eau. Les écoliers se sont toujours pas suffisamment sensibilisés à cet effet notamment en termes de pratiques luttant contre le gaspillage de l'eau. Une grande conscience de l'eau comme élément à préserver est ressentie sur le terrain, de la part de toutes les personnes rencontrées.
- L'adhésion, l'implication et la participation des parties prenantes locales (institutions, ONG, population) dans le processus de mise en œuvre de projet est un acquis vraisemblablement important sur lequel le projet se base pour assurer une première appropriation mais reste encore des efforts à déployés dans ce sens.
- L'intégration de l'éducation environnementale est un vrai souci de l'intervention du faite que la question d'éducation nécessite une approche pédagogique très fine surtout si on a affaire à des populations dans le monde rurale. Malgré que le MEN a réalisé un travail adapté et pertinent en matière d'intégration de l'éducation à l'environnement dans les programmes scolaires, reste insuffisant car la pratique et le changement des comportements laisse à désirer dans le quotidien des élèves.
- La mobilisation et l'encadrement des clubs d'environnement comme première porte d'entrée pour initier cette intégration et amener ces clubs à un apprentissage par la pratique. La mobilisation, l'accompagnement et la création des clubs d'environnement est parmi les activités importantes qui ont été menées par l'équipe de terrain en vue, d'outiller suffisamment et pertinemment ces entités en savoir et savoir-faire ayant trait sur l'éducation à l'environnement et d'amener les élèves à prendre une place active dans la vie de l'école tout en développant des compétences de communication environnementale. Il y'a lieu de noter que :
 - la grande majorité des écoles rurales surtout les satellites ne disposent pas de clubs d'environnement ;
 - le fonctionnement et la dynamique de ces clubs dépend généralement de la personnalité du directeur et de l'animateur, qui est un enseignant à

- l'école et qui n'est pas toujours disponible pour gérer le club ;
- la majorité des clubs concrétisent leurs activités à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Arbre, de l'Eau ou se mobilisent pour développer des activités de jardinage dans les écoles où le problème d'approvisionnement en eau ne se pose pas

L'ensemble de ces initiatives et d'autres ont été consolidé au niveau du PAE du projet.

2.5 Performance de l'output 3

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable					
Indicateurs	Valeur de la <i>Baseline</i>	Valeur année 2012	Valeur année 2013	Cible année 2013	Cible finale
Nombre d'écoles où les chantiers de construction des blocs sanitaires sont gérés selon les bonnes pratiques	-	0	0	60	300
Nombre d'écoles ciblées où les moyens ont été mobilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements.	-	0	0	60	300
Nombre d'écoles disposant d'infrastructures sanitaires adaptées aux besoins des filles et garçons et au contexte socioculturel, et conforme aux normes nationales.		0	0	60	300
Nombre d'écoles ciblées où les communautés locales ont contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires		0	0	60	300

2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
A 3.1 - Expérimentations en matière d'assainissement écologique (toilettes sèches, bio gaz) ainsi que d'énergies renouvelables en milieu rural (panneaux solaires, éolien)				x
A 3.2 - Revue des normes et des différents modèles d'équipements sanitaires en vue de l'optimisation du modèle type			X	
A 3.3 - Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées			X	
A 3.4 - Construction/réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées				X
A 3.5 - Construction/réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)				X

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

L'atteinte de cet Output n'a pas connu de progrès significatif par rapport aux prévisions initiales, surtout en ce qui concerne la construction de blocs sanitaires. La réalisation des activités planifiées a rencontré (au niveau de chacune des étapes) une série de retards importants et contraignants liés notamment à :

- La lenteur enregistrée pour la validation des plans «types» des blocs sanitaires ;
- Le nombre réduit des soumissionnaires aux appels d'offre qui ont été lancés à deux reprises ;

- Des appels d'offres infructueux

Les réalisations en matière de latrines et d'assainissement en général nécessitent une rigueur en termes de respect des normes. La présence concentrée d'eaux usées doit se faire en respectant les distances minimales avec une source d'eau saine. Ces principes de bon sens ont été pris en compte dans la révision des CPS et RC, ainsi que dans les plans type des blocs sanitaires et dans le choix des emplacements des blocs sanitaires et des fosses septiques au niveau de chaque école.

La validation et l'adoption, par le programme APMNEER, des plans types prenant en considération les préoccupations de genre est considéré comme un succès pour le projet, l'approche développée est à partager avec les autres intervenants et programme et à recommander au PMNEER.

L'implication et la collaboration avec les acteurs et partenaires locaux, notamment les techniciens des communes rurales, le service équipement des provinces, les délégations provinciales du MEN dans la mise en œuvre de ces activités a enregistré une importante participation.

Bien souvent les blocs sanitaires ne font pas l'objet d'une attention soutenue.

Leur entretien est généralement laissé aux soins du gardien, s'il y en a un, sinon aux bonnes volontés des associations. Le manque de ressources matérielles (savon, produits d'hygiène etc...) aussi bien que de ressources humaines que d'organisation fait défaut.

L'entretien des blocs sanitaires est pourtant d'une grande importance par rapport à la santé et pour offrir des conditions favorables à la scolarisation des élèves, notamment des filles. Cela conditionne la réussite et la pérennisation de ce projet.

L'entretien et le respect des latrines est l'affaire de tous pour bien évidemment garder les toilettes propres et en bon état. Cela fait l'objet de discussions et de débats avec tous les acteurs locaux, notamment sur la manière dont l'école va arriver à maintenir et à entretenir ces équipements. Ce thème est beaucoup trop souvent minimisé, même s'il touche directement la vie scolaire.

Arriver à débattre collectivement de la problématique précitée est un progrès du projet. Il permet de planter les premiers piliers pour une organisation de la vie scolaire. Il appartient aux autorités scolaires de donner des consignes claires en ce sens.

2.6 Thèmes transversaux

2.6.1 Genre

La démarche genre a pris en considération l'égalité des genres à tous les niveaux et dans toutes les activités mises en œuvre, notamment, dans

- Le cadre logique qui a été révisé et qui inclut, désormais, des indicateurs genre ;
- La collecte des données sexospécifiques ;
- Les critères de choix des écoles ciblées pour les constructions, en relation avec le nombre d'élèves par école, en général, et le nombre des filles, en particulier (action positive);
- Les outils pédagogiques de sensibilisation, notamment au niveau du contenu et de la démarche d'animation qui prend en considération les droits de l'enfant, la spécificité des besoins des filles et des garçons ;
- Le plan type des latrines et le CPS de construction des latrines, notamment pour les questions relatives à la sécurité, à l'intimité, aux besoins spécifiques des filles et des garçons et des personnes en situation d'handicap ;
- L'intégration de l'égalité des genres dans les mécanismes de gestion des AMPTE et des clubs de l'environnement ; une AMPTE a constitué, à l'initiative du projet, un comité des mères qui sont associées aux décisions de l'AMPTE et le bureau de gestion d'une AMPTE créée avec l'appui du projet comprend une mère, faits exceptionnels au regard du statut des mères dans le milieu rural
- L'adoption de l'approche participative pour impliquer tous les acteurs et à tous les niveaux ;
- La sensibilisation des différents acteurs sur l'égalité des genres.

2.6.1.1 Ligne de base

Partant du DTF et de l'approche gendermainstreaming, le suivi de l'élaboration de l'étude ligne de base a mis en exergue la nécessité d'intégrer l'analyse genre dans l'élaboration de la ligne de base avec une expertise genre. Le suivi rapproché a permis de prendre en considération l'égalité des genres dans le nouveau cadre logique et les indicateurs ci-dessous sont proposés pour le suivi de la mise en œuvre des différentes activités.

2.6.1.1.1 Formation /sensibilisation

- Nombre de femmes/hommes ayant bénéficié de sessions de sensibilisation sur les questions de l'égalité des genres ;
- %femmes/hommes appartenant aux organismes partenaires du projet ayant été formés sur les questions de genre ;
- % des filles / garçons //femmes/hommes ayant bénéficiés des tous les services fournis par le projet
- % d'associations travaillant sur les questions des droits des femmes / droits de l'enfant engagées dans la mise en œuvre du projet (partenariat genre);
- % des dépenses dédiées aux femmes et aux hommes dans le domaine de la formation /sensibilisation (budget sensible au genre)

2.6.1.1.2 Processus de prise de décision

- % des femmes/hommes dans les instances de prise de décision du projet (Unités de gestion, Comités, Copil,....);
- % de femmes/hommes dans les mécanismes de gestion des AMPTE, clubs de l'environnement, conseils de gestion,,
- % de filles/garçons dans les clubs de l'environnement

2.6.1.2. Analyse genre

L'analyse des réalités sexospécifiques constitue le fondement d'une participation équilibrée des femmes et des hommes au processus de développement. Afin de garantir la prise en compte des aspects du genre dans la mise en œuvre du projet, une analyse de genre a été réalisée au cours de l'année 2013 et a permis de mieux connaître la situation de départ (Baseline) et constitue le fondement de la prise en compte des aspects liés au genre dans toutes les étapes du cycle de projet. L'analyse a permis

- De cerner les capacités institutionnelles et organisationnelles en matière de genre aussi bien au niveau de la direction du projet qu'au niveau des partenaires et des bénéficiaires
- d'établir l'état des lieux des relations entre les sexes au niveau
- de cerner les problèmes, objectifs et potentiels spécifiques des différents acteurs au niveau des écoles

2.6.1.2.1. Enjeux et risques genre

Constat : Enjeux de genre	<u>Risques genre</u>
Résultat 1 : Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels	
<p>Le PMNEER ne prend pas en considération l'égalité des genres aussi bien au niveau de la stratégie qu'au niveau des mécanismes et des outils de travail</p> <ul style="list-style-type: none">- Pas de stratégie genre du PMNEER- Non-Respect des Normes,- L'absence de données désagrégées par sexe ;- L'absence d'indicateurs pour le suivi de la promotion de l'égalité des genres <p>Les AMPTE, si elles existent, ne comprennent pas les mères qui sont également appelées à jouer un rôle actif à l'école et dans la sensibilisation sur la question de l'hygiène,</p> <p>Faiblesse au niveau de la gouvernance des acteurs de la société civile</p>	<p>La durabilité des actions entreprises et le suivi des réalisations seront compromis en l'absence de l'institutionnalisation de l'égalité dans les mécanismes de gestion et de suivi de la mise en œuvre du projet</p>

Résultat 2 : La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à l'implication des différents acteurs".	
<p>Les outils de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des latrines, s'ils existent, ne sont pas sensibles à l'égalité des genres et aux spécificités des besoins des filles et des garçons (stéréotypes,...</p> <p>L'absence de l'approche droit dans la démarche d'animation des sessions de sensibilisation</p> <p>Le tabou qui entoure la question de l'hygiène des toilettes de toute la population (décideurs,....) et particulièrement pour les filles qui ne peuvent pas exprimer leurs attentes</p> <p>Le non-respect du droit des enfants quant au rôle à jouer dans l'entretien des latrines – la tâche de l'entretien est perçue comme revenant aux filles et pas aux garçons et particulièrement aux filles les plus âgées;</p>	<p>Les inégalités persisteront et serraient renforcées dans la mesure où les besoins différenciés des filles et des femmes ne sont pris en considération dans les actions de sensibilisation;</p> <p>La durabilité des installations serait compromise en l'absence de la participation des enfants filles et garçons, mères et pères et acteurs locaux au processus de prise de décision relatif au système de gestion des latrines qui sera mis en place</p> <p>Les droits de l'enfant pourraient ne pas être respectés si la tâche de l'entretien des installations leur est attribuée. Cette tâche revient aux adultes qui sont appelés à sensibiliser et responsabiliser les enfants sur pour laisser les lieux propres après chaque utilisation</p> <p>l'adoption de bonnes pratiques en matière d'hygiène des latrines serait compromise s'il n'y a pas une synergie entre ce que les enfants acquièrent à l'école et la pratique à la maison d'où la nécessité de l'implication des parents pères et mères ; ces dernières ne sont représentées nul part alors qu'elles sont supposées l'être dans le cadre des AMPTE;</p> <p>Le non-respect des valeurs de l'égalité des genres dans les supports et la démarche des actions de sensibilisation renforcerait davantage les stéréotypes et les pratiques discriminatoires</p>
Résultat 3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable"	
<p>La question de la sécurité n'est pas prise en considération aussi bien en ce qui concerne le mur autour de l'école que dans la construction des latrines (latrines mixtes, emplacement inadéquat (les filles n'osent pas aller aux toilettes quand les enseignants ou les autres élèves(garçons sont devant les installations,.....</p> <ul style="list-style-type: none"> - La majorité des écoles des deux provinces pilotes ne disposent pas de blocs sanitaires (Zagora : Un bloc pour 173 élèves ; Tinghir : Un bloc pour 107 élèves) ; - Les écoles où il y a des latrines, la norme n'est pas respectée au prorata du nombre des filles et des garçons ; 	<p>La non application des normes en vigueur compromettra la durabilité des installations</p> <p>Le projet renforcerait les inégalités dans la mesure où ce sont les filles qui sont défavorisées sachant qu'à l'échelle internationale le nombre de latrines pour les filles est supérieur à celui des garçons</p> <p>PS : En général, le nombre des latrines est égal au nombre de classes plus 2, Si dans une école on a 7 classes, on doit avoir 9 latrines, 7 pour les élèves (4 pour les filles et 3 pour les garçons), si le nombre des filles est pas égal à celui des garçons 2 pour les enseignants (hommes et femmes)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au Maroc la norme est de 1 latrine pour 20 élèves

<ul style="list-style-type: none"> - Les femmes ne sont pas prises en considération dans le processus de prise de décision (absentes dans les instances de gestion au niveau des écoles, des AMPTE, - La perception générales chez les acteurs est que l'entretien des latrines reviendrait aux filles et pour certains la solution est que la tâche soit assumée par les mères en l'absence de moyens pour recruter de personnel 	
---	--

2.6.1.3. Sensibilité des parties prenantes aux questions de genre

2.6.1.1.3 Département de l'eau

La stratégie sectorielle de l'eau a pris en considération la dimension genre et ce, à travers la mise en place de nombreux programmes visant à améliorer les conditions d'accès à l'eau potable, en particulier pour les femmes en milieu rural qui sont les premières touchées par les conséquences de la pénurie d'eau. En effet, les femmes prennent en charge l'essentiel du travail rural et de la production alimentaire destinée à la famille, ainsi que la corvée de collecte d'eau et des tâches ménagères non rémunérées. Même si le Département de l'eau a toujours été une partie prenante des ateliers et d'études consacrés à la question d'égalité genre, l'institutionnalisation des points focaux genre au niveau du Département de l'eau tarde à avoir lieu.

2.6.1.1.4 Equipe du projet

Seulement 20% de l'équipe du projet est initiée sur les questions de genre alors que le partenaire national n'a aucune expertise. Des actions de coaching de l'équipe sur les concepts et l'analyse genre avec un appui rapproché pour l'élaboration des outils pédagogiques a permis de contourner relativement cette limite. Les besoins en formation ont été identifiés mais la limite du budget ne permet pas d'organiser des sessions de formation aussi bien pour l'équipe du projet que pour les partenaires. Des solutions alternatives sont en cours d'étude pour pallier à cette limite de budget.

2.6.1.1.5 Partenaires et bénéficiaires du projet

Les acteurs intervenants dans le secteur (associations, comité de gestion, clubs de l'environnement, délégation du MEN,...) n'ont aucune expérience sur les préoccupations de genre et aucune politique et/ ou programme genre. L'analyse genre des parties prenantes au niveau des 60 écoles ciblées par le projet a montré que seuls les directeurs et certains enseignants sont sensibles au genre. Les besoins en renforcement des capacités sont identifiés et un programme de formation est élaboré. Toutefois et en l'absence de moyens financier, il serait difficile d'atteindre les objectifs souhaités. Des démarches sont en cours pour contracter des partenariats avec les ONG locales travaillant sur les questions des droits humains pour apporter un appui dans ce sens.

Toutefois, plusieurs actions de sensibilisation sur l'égalité des genres ont été menées aussi bien au niveau auprès des membres du Copil et du Comité National du PMNEER, qu'auprès de l'autorité locale, des responsables du MEN, des communes rurales et des directeurs des écoles et des enseignants notamment lors des ateliers de réflexion organisés dans le cadre de l'analyse genre, des sessions de sensibilisation des AMPTE, de la journée mondiale des toilettes, de la journée CTB organisée dans le cadre du WEEC,....

2.6.1.2 Kit pédagogique

L'équipe du projet a préparé 5 fiches de sensibilisation sur les questions d'hygiène et de préservation de l'environnement relatives à :

- L'utilisation et l'entretien des latrines et des lavabos;
- le lavage des mains ;
- l'hygiène des toilettes ;
- la sensibilisation sur les voies de contamination et les barrières ;
- la gestion de l'eau

Une attention particulière a été donnée, d'une part à la stratégie de sensibilisation, à l'approche pédagogique d'animation des sessions de sensibilisation et au contenu des outils pédagogiques afin

- d'éviter les stéréotypes que les supports peuvent véhiculer aussi bien au niveau du texte, des images que de l'approche de l'animation des séances de sensibilisation ;
- Cibler les séances de sensibilisation en prenant en considération les besoins différenciés des filles et des garçons et l'âge des élèves quant aux questions d'hygiène et de l'utilisation des latrines ;
- Veiller à véhiculer un message de l'égalité des sexes, du droit des enfants et du droit à la santé tout au long du processus de sensibilisation : texte, image processus d'animation, prise de parole, rôles et tâches ; personnes à besoins spécifiques,

2.6.1.2.1 Recommandations

Les sessions de sensibilisation doivent être intégrées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation précisant les objectifs, la cible, le support pédagogique, et le planning des réalisations. Par ailleurs, il y a une nécessité à ce que l'approche prenne en considération le fait que les animateurs et animatrices du projet ne puissent assurer la sensibilisation auprès de toutes les cibles et au niveau de toutes les écoles. A cet effet, un programme de formation de formateurs/formatrices est à mettre en œuvre par la direction du projet pour former des personnes relais (enseignant-e-s, animateurs/trices des clubs de l'environnement, acteurs associatifs,..... Concernant les outils et la démarche pédagogique, un appui de compétences dans le domaine (assistance perleée) permettrait de disposer de matériel adapté, ludique,...l'apport des pédagogues, professionnels de la santé et des spécialistes de la communication enrichirait les supports et permettrait de les diffuser à grande échelle. En outre,, il y a lieu de formaliser/modéliser le processus du test des outils pédagogiques, actuellement en cours, afin de mettre en valeur le travail réalisé et partager les leçons tirées.

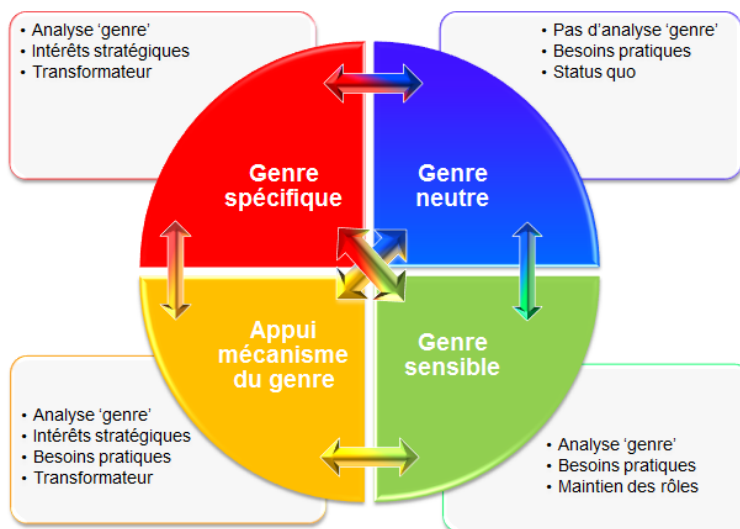
2.6.1.3 Ressources financières

Bien que le DTF ait intégré la composante genre comme axe transversal stratégique avec une expertise genre, il n'y a pas un budget dédié aux actions spécifiques relatifs à l'égalité des genres et au droit des enfants..

La formation en matière de Budgétisation Sensible au genre organisée en 2013 a permis d'attirer l'attention de la direction du projet sur la nécessité de « mettre des lunettes genre » pour la conduite de toute action et de se poser continuellement la question « Est ce que l'action/l'activité ne risque pas de créer et/ou de renforcer les inégalités des sexes.

L'outil « Gender Budget Scan » a été adopté et permet de faire un suivi du budget et de la sensibilité des dépenses aux préoccupations de l'égalité des sexes. Une note a été élaborée suite à la mission de Backstopping de Saskia Ravesloot, Experte genre de la CTB qui a encadré l'atelier. La note de cadrage, partagée avec toute l'équipe, constitue un outil de travail qui permet d'adopter un code couleur selon la sensibilité ou non de l'activité/action aux préoccupations de genre. Cette pratique est novatrice au niveau des projets de terrain de la CTB

Schéma : Gender Budget Scan »



L'analyse genre du budget du projet pour l'année 2013 permet de constater que la mise en œuvre est relativement sensible au genre et que des actions spécifiques qui ciblent les intérêts stratégiques et veillent aux changements des comportements sont à renforcer dans le futur.

2.6.2 Environnement

L'analyse et le traitement de la problématique environnementale liée à l'intervention a pu dégager un constat qui doit interpeller l'ensemble des acteurs. En effet, les 300 installations sanitaires à mettre en place constituent in fine autant de nouveaux points de production des eaux usées au niveau des écoles (milieu social très vulnérable avec la présence des enfants). Ces blocs sanitaires présentent (en plus des impacts positifs importants), des risques d'impacts négatifs très forts sur l'environnement notamment :

Le risque de pollutions dangereuses des ressources en eaux et des sols de l'école et de son entourage en cas d'adoption des puits perdus pour l'évacuation des eaux usées comme c'est le cas actuel dans beaucoup de situations ;

Le risque de contamination des élèves et de développement de maladies liés à une mauvaise gestion de ces eaux grises.

Le tableau suivant récapitule la synthèse de la problématique environnementale liée à l'outcome et aux outputs de l'intervention :

Composantes	Problématique environnementale
Outcome	<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de pilotage de la mise en œuvre du projet selon <u>les concepts de la durabilité</u> en accompagnant les différents acteurs concernés pour minimiser les risques de pollutions des sites et les risques de contamination des élèves,
Output 1 Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> plusieurs familles d'acteurs à différents niveaux (National, Provincial et locale) doivent se concerter et communiquer sur : <ul style="list-style-type: none"> les risques d'impacts négatifs sur l'environnement et leurs mesures d'atténuation les stratégies, les méthodes d'approches et les procédures à observer à différentes échelles pour la concrétisation de la mise en œuvre de ces mesures d'atténuation la réglementation en vigueur spécifique aux aspects environnementaux (loi 12-03 (EIE) , loi 10-95 (Eau),etc.
Output 2 Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> Des milliers d'élèves (filles et garçons), des enseignants, du personnel, des ouvriers etc. à sensibiliser à l'importance des composantes environnementales ; un nombre important de clubs de l'environnement à soutenir et à encadrer; etc.
Output 3 Construction	<ul style="list-style-type: none"> 300 sites d'écoles à prospector et 300 chantiers à gérer avec de bonnes pratiques environnementales notamment : <ul style="list-style-type: none"> des milliers de m³ de terre à déblayer et des milliers de m² de murs à construire des quantités importantes de matières premières et de leur emballage (ciment, fils de fer, sable, gravier, peintures, hydrocarbures, ...) à manipuler ; des doses énormes d'eau à mobiliser, etc.

2.6.2.1 Des enjeux de taille

La problématique environnementale se traduit par des enjeux important à prendre en considération par l'ensemble des acteurs, afin de minimiser (voir même éliminer) les risques et ce durant les trois phases (Conception, Construction et Exploitation) de vie des blocs sanitaire. Les principaux enjeux environnementaux qui ont été identifiés concernent :

- l'identification de « *l'emplacement* » géographique des latrines et des fosses **septiques** au niveau de l'enceinte de l'école : Ces emplacements (blocs et fausse) doivent être décidé avec le souci de pallier à l'avance à tous les risques d'impacts négatifs potentiels (contamination des puits limitrophes, odeurs, nuisance visuelles, etc.)
- la gestion des « *chantiers* » de construction des latrines et des fosses (emplacement, démarrage, manipulation des matières premières, etc.) doivent être géré de manière à minimiser tous les risques d'impacts négatifs potentiels (risque d'accidents pour les écoliers, risques de contamination des sols, nuisances sonores, etc.)
- le devenir des « *eaux usées* » produites par les latrines : il est fondamentale de s'assurer (selon la configuration de chaque école) du devenir des eaux grises qui seront produites par les latrines afin d'éviter tous les risques probables

- (contamination des eaux souterraines et des sols, contamination des élèves (maladies), odeurs, etc.)
- la conception et la réalisation des programmes de « **sensibilisation, de formation et d'information** » de l'ensemble des acteurs intervenants à tous les niveaux et aussi des utilisateurs directs des latrines afin de minimiser l'ensemble des risques d'impacts négatifs détaillés ci-dessus.
 - Pour les **écoles sans eaux**, à l'exception de l'absence des risques liés aux « *eaux usées* », les autres risques demeurent présents et nécessitent des adaptations des mesures de leurs atténuations. Il est prévu à cet effet de réaliser un travail pilote de mise en place de « **latrine sèches** »

Piloter la mise en œuvre des activités selon les concepts de la **durabilité** en accompagnant les différents acteurs concernés induit une infinité de risques d'impacts négatifs probables (directs, indirects, permanents, ponctuels, réversibles, irréversibles, etc.) ce qui a imposé l'élaboration et la mise en œuvre participatives d'un **PAE (Plan d'Action Environnemental)** spécifique à l'intervention.

2.6.2.2 Le Plan d'Action Environnemental (PAE - APMNEER)

Un Plan d'Action Environnemental spécifique (PAE- APMNEER) a été élaboré par l'équipe du projet et a permis, à travers la capitalisation des enseignements tirés de l'ensemble des activités réalisées, d'apporter des solutions adéquates et pertinentes à l'ensemble des risques négatifs potentiels.

Ce PAE qui a été élaboré selon l'approche participative et partagé avec les acteurs locaux (directeurs des écoles, présidents des communes, ONG,...) traite principalement de :

- l'identification des principaux risques d'impacts négatifs et la définition de l'ensemble des mesures de leur élimination ou/et leur atténuation ;
- la matrice de répartition des rôles entre les différents acteurs au niveau local, provincial et national.

Le tableau suivant donne une série d'exemples de risques d'impacts négatifs identifiés pour chaque output et leurs mesures d'atténuation qui ont été définis :

Risques d'impacts négatifs	Mesures d'atténuation
Output 1	
Risque de déficit de sensibilisation des acteurs à la problématique environnementale et aux solutions envisageables au niveau National, Provincial et Local	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à une large diffusion du Plan d'Action Environnementale (PAE) spécifique au Projet ; - Initier et faire aboutir des conventions de coordination entre les différentes parties prenantes à différents niveaux - Veiller au soutien et à l'implication des acteurs locaux par les hiérarchies provinciale et nationale - Assurer un suivi et un encadrement des différents acteurs
Output 2	
Risque de dépréciation de la qualité d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les conseils de gestion et les clubs de l'environnement à la nécessité d'instaurer un système de contrôle et de suivi de la qualité de l'eau

Risques d'impacts négatifs	Mesures d'atténuation
Risques de mauvaise gestion de l'évacuation des eaux usées	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les conseils de gestion et les clubs de l'environnement aux dangers liés à une mauvaise gestion des eaux usées - Informer et former les conseils de gestions aux solutions pratiques pour minimiser les effets des eaux usées
Risque de panne de fonctionnement de la fosse sceptique	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la commune à la nécessité de respecter ses engagements afin d'éviter toute panne potentielle - Sensibiliser le directeur de l'école et le club de l'environnement à l'alerte d'une intervention urgente pour régler la panne de la fosse
Output 3	
Risque de mauvais emplacement	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir au niveau du CPS les modalités et les conditions du choix de l'emplacement des blocs sanitaires - Impliquer le conseil de gestion dans le choix de l'emplacement en veillant à respecté les risques environnementaux
Risques liés à la mauvaise gestion des chantiers et atteintes aux différentes composantes de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un Plan de maitrise de qualité, sécurité et environnement (QSE) à donner à l'entreprise en Annexe du CPS ; - Prévoir au niveau du CPS les modalités et les conditions de contrôle et de suivie de l'application du QSE par l'entreprise - Veiller à l'implication de l'ensemble des acteurs aux suivis et contrôles des chantiers

Actuellement le PAE est transmis (pour information, observations et recommandations) à l'ensemble des partenaires au niveau national (Ministères délégués de l'EAU et de l'ENVIRONNEMENT, Ministère de l'EDUCATION NATIONALE,...) Un atelier de restitution est prévu pour le 1^{er} trimestre 2014 pour l'élaboration de la version finale du PAE qui va être présenté au prochain COPIL pour validation en vue du lancement de sa mise en œuvre par l'ensemble des acteurs selon leur angle d'intervention.

2.6.2.3 Valises des outils pédagogiques : Tools kit

Un projet de tools kit a été initié par le PAE qui comprend des valises pédagogiques spécifiques à chaque groupe d'enjeux environnementaux et à ses impacts prévisibles. Ces kits seront développés et améliorés suite aux recommandations des études socioculturelles en cours et de l'assistance perleée attendue.

2.7 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Absence de mandat légal pour l'équipe afin d'intervenir au niveau des écoles et interpeler les délégations provinciales du MEN.	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	High	High Risk	Saisir le maître d'ouvrage pour faciliter le travail des équipes de terrain avec tous les partenaires concernés	Ministère délégué, chargé de l'Eau	fin Q4	Communication institutionnelle avec le MEN	En cours
						Saisir la Représentation pour inscrire ce risque à l'ordre du jour des COPILs + (suivi des recommandations)	RR et PO	Q1 2014	Question soulevée au niveau du comité national de suivi. Aucune suite n'a été donnée.	
Interlocuteurs et points focaux des partenaires-clés changent fréquemment	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Recommander au Comité National de Suivi d'inviter les Délégués (MEN, Environnement) à désigner officiellement un point focal identique et permanent pour le PMNEER et l'APMNEER	Ministère délégué, chargé de l'Eau	Q1 2014	Rien n'est encore initié	Nouveau
Absence de représentativité du maître d'ouvrage dans les Provinces de Zagora et Tinghir	Depuis la mise en place des équipes	OPS	Medium	High	High Risk	Soulever la question en COPIL et illustrer les difficultés que cela engendre	COPIL	Q1 2014	Aucune évolution constatée	En cours

						Inviter le COPIL à trouver une alternative	CTB	Q2 2013	Pas inscrit à l'ODJ des COPILs antérieurs	
Faible harmonisation des intervenants du PMNEER	Depuis 2008	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Faire avaliser un guide de mise en œuvre et de suivi unique pour tous les intervenants du PMNEER	Comité National de Suivi	Q3 2013	l'Evaluation du PMNEER est achevée. Les partenaires ont été impliqués dans le suivi des recommandations (réunion du CNS du 17/9/2013). Réflexion à poursuivre, notamment par une charte des intervenants en cours d'élaboration	En cours
						Organiser un atelier d'échange et de sensibilisation sur la question d'harmonisation de la méthodologie (sélection des écoles, sensibilisation à l'environnement, coordinations des acteurs, etc...)	Ministère délégué, chargé de l'Eau et CTB	Q1 2014	Proposition d'agenda en cours de discussion	
Décalage observé entre la planification financière (CTB) et la morasse budgétaire annuelle du maître d'ouvrage	Q3 2012	FIN	Medium	High	High Risk	CTB et MEMEE/CE doivent réaliser ces exercices de planification ensemble	DP	Q1 2014	Des réunions ont eu lieu chez l'Ordonnateur National. Si un dialogue est engagé, les résultats tardent à venir.	En cours

Circuit de la chaîne des dépenses pour la cogestion n'est pas bien clair	Q2 2013	FIN	Medium	High	High Risk	CTB, MEMEE/CE et l'Ordonnateur National doivent clarifier l'existence ou non d'un circuit vert pour le don belge	DP + MEMEE/CE	Q1 2014	Aucun progrès constaté, en dépit de la tenue de réunions du GT sur les modalités avec la Belgique, chaque semaine	En cours
						Les réunions du Groupe de Travail sur les modalités doivent impliquer la CTB	DP + MEMEE/CE	Q1 2014	Aucun progrès constaté, en dépit de la tenue de réunions du GT sur les modalités avec la Belgique, chaque semaine	
Risque de pilotage du projet en raison d'une Direction de projet éclatée (Ouarzazate et Rabat)	Depuis la mise en place des équipes	OPS	High	High	Very High Risk	La MTR doit proposer des solutions concrètes à ce problème structurel	MTR	Q1 2014		En cours
						Le COPIL doit donner un signal fort, soit de responsabilisation du cadre dédié, soit en déléguant beaucoup aux Services Provinciaux de l'Eau	COPIL	Q1 2014		
Risque de non adoption en partie ou/et en totalité des risques d'impacts potentiels sur les différentes composantes de l'environnement	Suivi du projet		High	High	High Risk	Faire valider le PAE par le COPIL et procéder à la planification et à la réalisation des mesures d'atténuations des risques	EP/MDCE/MEN/MDCE et ensemble des acteurs	Q1 à Q 2014	Le PAE sera présenté au prochain COPIL	

3 Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Dès la formulation, l'extension à 2 autres régions et au reste de la région SMD était analysée comme un risque et surtout comme une source probable de dispersion des efforts et de perte d'efficacité économique, -le nombre d'écoles pouvant être desservies diminuant avec l'extension du périmètre géographique. La meilleure connaissance du terrain et des acteurs de l'école, les retards pris au cours de la phase-pilote, la difficulté à passer des marchés dans les délais et la faible implication du partenaire institutionnel sont autant d'éléments qui soulignent la validité de ces risques.

Les difficultés de communication et de collaboration et de gestion à distance par et entre le responsable du projet (partie nationale) et la coresponsable (CTB) reste un point d'attention. Il a été proposé de détacher localement une autre personne afin d'occuper le poste de responsable pour assurer une gestion quotidienne du projet et être en mesure de prendre des décisions.

Le rapport des auditeurs internes de la CTB fait également état des mêmes préoccupations et considère comme peu réaliste une extension des réalisations du projet au-delà de la région Souss-Massa-Draa.

Un expert Junior de la CTB a constitué une base de données des écoles à l'aide d'un logiciel de géo-référencement. Cet outil apporte un éclairage objectif sur le coût unitaire des blocs sanitaires en fonction de la dispersion des écoles et permettait de prendre des décisions fondées sur le périmètre que pourrait couvrir le projet afin de garantir une utilisation optimale des ressources financières.

3.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Il est primordial que le processus de décision soit amélioré en vue de concrétiser les activités programmées et de respecter les échéanciers.	Partenaire et CTB	Q2 2014
La mise à disposition de la contrepartie marocaine devra être clarifiée et détaillée et fera l'objet de l'ordre du jour du prochain COPIL.	Partenaire	Q1 2014
Faciliter et renforcer la coordination et communication interinstitutionnelle et partenaires de programme principalement entre DEau, DEnv et MEN	Partenaire, MEnv et MEN	Q1 2014
Ministère délégué chargé de l'Eau doit renforcer son rôle dans l'approvisionnement en eau potable (AEP)	Partenaire	Q1 2014
Améliorer la coordination et collaboration entre les différents programmes œuvrant dans le même secteur	Partenaire, MEnv, MEN et CTB	Q1 2014

Pour une meilleure efficacité, les moyens humains et matériels du Ministère délégué chargé de l'Eau doivent être renforcés	Partenaire	Q1 2014
Fluidifier le processus de la chaîne des dépenses et des procédures administratives du maître d'ouvrage.	Partenaire et MF	Q1 2014
Mobiliser les CTT G et E dans le renforcement des capacités des acteurs locaux	CTB	Q2 2014
Veiller au respect de la norme relative au nombre de latrines au prorata du nombre d'élèves, notamment la norme nationale de <i>Une latrine pour 20 élèves</i>	Département du partenaire et DP.	Phase d'extension
Mobilisation de fonds afin de pouvoir réaliser des actions de renforcement des capacités en matière de droits de l'enfant et de l'égalité des genres	Copil	Q2 2014

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Mobilisation commune des fonds nécessaires à la mise en œuvre du programme (les fonds des ONG nationales et internationales, collectivités locales et tout autre intervenant) et leur implication dans le processus de planification et de réalisation des objectifs fixés	Département du partenaire
Implication des collectivités locales et les outiller en savoir et savoir-faire en termes d'assainissement.	Intervention
La coordination est la clé afin de mieux mutualiser les informations et de réduire les risques de doublons, de gaspillage de ressources (latrines construites dans écoles sans eau), d'inaboutissement des réalisations (approvisionnement discontinu en eau), ou d'inégalité de la couverture en termes de besoin.	Intervention, département du partenaire
Elaboration des plans de communication pour la sensibilisation des enfants et jeunes aux thèmes de l'environnement et du développement durable	intervention, département du partenaire
Assurer la coordination continue via la désignation d'interlocuteurs permanents.	Département du partenaire
Revoir la phase d'extension du projet à différentes régions et se poser la question de la faisabilité d'une telle extension au vu de l'efficacité et la performance.	Département du partenaire et CTB.

Prendre dorénavant en considération la nécessité de prévoir un budget spécifique pour le genre dans les DTF	CTB
Intégrer l'analyse genre lors de la réalisation de la ligne de base et prévoir une expertise dans l'équipe en charge de la réalisation	CTB

4 Annexes

4.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
				X	
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
X	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
X	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale		A	B	C	D
				X	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?					
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.			
	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant			

		possible.
X	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
X	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			X	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
X	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
X	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		

B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D

Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
			X	

4.1 Durabilité financière/économique ?

A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.
B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.

4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?

A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.
B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.

4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?

A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.

4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?

	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision				Action			Suivi	
Décision	Période d'identification (mmm.aa)	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
Améliorer la circulation de l'information auprès de l'ensemble des partenaires par l'élaboration d'une feuille de route et d'une matrice de suivi des réalisations et des décisions mensuellement.	févr-13	COPIL 4		Signature de PV du COPIL	CTB et partenaire	01/03/2013	PV n'a été signé qu'en septembre 2013	CLOSED
				Préparer la matrice de suivi des recommandations et l'envoyer aux concernés	DP	01/03/2013	PV n'a été signé qu'en septembre 2013	
				Envoyer aux membres de COPIL pour prendre acte et suivi	DP	01/03/2013	PV n'a été signé qu'en septembre 2013	
Renforcer les efforts en impliquant davantage le responsable national du projet	févr-13	Rapport résultat 2012		Etablir un plan d'action avec la coresponsable bien détaillé pour la mise en œuvre des activités du projet	Partenaire	01/03/2013	Aucune initiative	OPEN
				Planifier et organiser des réunions périodiques avec l'équipe de terrain	Partenaire	01/03/2013	Aucune initiative	
Tenir la prochaine réunion de Comité National fin vers la fin du mois février 2013, M. le SG de département de l'Eau adressera une correspondance officielle en ce sens	févr-13	COPIL 4		Préparer et organiser la réunion	Partenaire	20/02/2013		CLOSED
				Inviter les membres de comité de suivi national	Partenaire	20/02/2013	Réunion tenue le 20/03/2013	
Confier plus de responsabilités au Chef de Service Eau au niveau provincial	févr-13	Rapport trimestriel		Délégué des responsabilités au niveau local	partenaire	15/05/2013	Rien n'est initié	OPEN

Département de l'Eau s'engage à prendre en charge la validation des plans types des latrines par un bureau d'étude, sur ses propres fonds,	févr-13	COPIL 4		Envoyer les documents préparés par l'équipe de terrain	DP	20/02/2013	réaliser	CLOSED
				Engager un bureau d'étude pour étudier et valider les plans et CPS	partenaire	01/03/2013	réaliser	
Le procès-verbal du COPIL ne doit pas dépasser le délai d'un mois maximum pour son élaboration et sa validation par l'ensemble des membres ;	juil-13	COPIL 5		Etablir un projet de PV de COPIL	DP	02/08/2013	Réalisé avec un peu de retard	ONGOING
				Valider le PV du COPIL	Ministère délégué chargé de l'Eau et CTB	09/08/2013		
				Circuler et faire signer le PV par les concernés	Ministère délégué Chargé de l'Eau	25/08/2013	En cours	
Commencer à préparer les TDR de l'étude d'évaluation de la phase pilote du projet ;	juil-13	Rapport opérationnel		Etablir un draft de TDR	DP	30/09/2013	Réalisé	CLOSED
				Envoyer les TDR pour avis et commentaires aux parties prenantes du projet	DP et CTB	30/09/2013	Réalisé	
				Soumettre au COPIL pour validation	DP	03/10/2013	Réalisé	
Organiser une réunion de coordination et de concertation entre les équipes du Département de l'Eau et de la CTB début septembre 2013	juil-13	Rapport opérationnel		Préparer la réunion (programme et ordre de jour)	DP	25/08/2013	Rien n'est initié	OPEN
				Sortir avec une feuille de route définissant les actions et les responsabilités	Ministère délégué chargé de l'Eau et CTB	05/09/2013	Rien n'est initié	
Convoquer, dans les meilleurs délais, une réunion élargie de coordination à l'ensemble des acteurs partenaires (MEN,	juil-13	Rapport opérationnel		Préparer et organiser la réunion de coordination (programme et ordre de jour)	DP	10/09/2013	Rien n'est initié	OPEN

Départements de l'Eau et de l'Environnement).				Etablir un PV de réunion formulant minutieusement les décisions et recommandations à soulever au prochain COPIL	Ministère délégué Chargé de l'Eau	13/09/2013	Rien n'est initié	
Validation des termes de référence de l'évaluation mi-parcours,	sept-13	Rapport opérationnel		Préparation du cahier de charge de la prestation (CSC)	CTB	Q4 2013	Réalisé	CLOSED
				Lancement du marché relatif à l'évaluation mi-parcours	CTB	Q4 2013	Réalisé	
Affiner et développer l'outil cartographique d'aide à la prise de décision pour qu'il soit utile à tous les départements partenaires ;	oct-13	Backstopping		Mobiliser une expertise en la matière pour développer et l'adapter selon le besoin de tous les départements	MEMEE/CE	Q2 2014	aucun avancement	OPEN
Organiser une réunion restreinte pour discuter des blocages rencontrés et des solutions envisageables ;	févr-13	Rapport opérationnel		Préparer et inviter les concernés à la réunion de réflexion (programme et ordre de jour)	DP	Q4 2013	Des réunions sont organisées et réalisées par le MEF/DB et discussion autour des blocages au niveau de la chaîne des dépenses et engagements.	ONGOING
				Etablir un PV de réunion formulant les solutions ou alternatives comme recommandations à soumettre au prochain COPIL	DP	Q1 2014		
Lancement dans les meilleurs délais du marché d'Assistance Technique Perlée	févr-13	Rapport opérationnel		Procéder au lancement de CSC suivant les procédures Belge	CTB	Q1 2014		ONGOING
				Donner l'ordre de service de commencement du marché	CTB	Q1 2014		

4.3 Cadre logique mis à jour

	Cadre Logique	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources Spécifiques	Hypothèses/Risques
OG	<u>Objectif global</u> Contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des filles et garçons du milieu rural dans les régions du Souss-Massa-Drâa, et du Nord			
OS	<u>Objectif spécifique</u> Les filles et garçons des écoles primaires rurales ciblées ont pris conscience de l'importance de l'environnement et ont un accès durable aux installations sanitaires au niveau des écoles.	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 50 % des écoles rurales ciblées équipées dont les blocs sanitaires adaptés sont utilisés et entretenus régulièrement. - Taux d'abandon scolaire des filles et garçons dans les écoles ciblées en baisse. - Au moins 60% d'écoles ciblées ayant le corps enseignant et les élèves appliquant les normes de base d'hygiène. - Au moins 40% d'écoles adoptant les normes de base de l'égalité entre les sexes dans la gestion et l'entretien des latrines 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données - Rapport Résultat - Fiches de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autorités nationales et provinciales continuent de considérer l'enseignement dans les écoles rurales ainsi que leur assainissement comme prioritaire. - La non adhésion des directeurs dans le processus d'alimentation et l'actualisation régulière de la base de données.
R 1	<u>Résultat 1</u> Le cadre institutionnel, la méthodologie et les outils de mise en œuvre du programme national PMNEER sont opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Les rôles et responsabilités de chaque acteur impliqué dans le PMNEER sont définis, clarifiés, connus et appliqués - Un cadre méthodologique et des outils de mise en œuvre pour le PMNEER, en l'occurrence le PAE et PAG, a été développé, communiqué et mis en œuvre. - Le comité de suivi national ainsi que les comités de suivi des provinces partenaires sont opérationnelles et se réunissent régulièrement une fois par trimestre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports annuels du PMNEER - Rapport d'évaluation de PMNEER - PAE - PAG - Base de données géo référencé - Compte rendu du CNS et CSP - Liste de présences des comités - Matrices de suivi des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> -Les différents niveaux de l'administration sont suffisamment motivés pour mettre en œuvre de façon optimal le programme du PMNEER ainsi que la convention entre le MEMEE DE et le MEN -Les mécanismes de prise de décision sont insensibles aux préoccupations de genre. - Disponibilité du personnel administratif à tous les niveaux suffisamment qualifié et expérimenté.
R 2	<u>Résultat 2:</u> La gestion sanitaire des écoles ciblées et la promotion des thèmes transversaux sont assurées grâce à	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 30 % des APMTE intégrant les mères ou tutrices dans les bureaux de gestion. - Nombre participants et participantes aux séances de sensibilisation sur l'environnement (l'hygiène scolaire, la gestion sanitaires.....) et sur l'égalité des genres. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités trimestriels - Base de données de projet - CR des séances de sensibilisation - Liste de présence - Fiche d'évaluation - Rapport Résultat 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité suffisante d'enseignants formés et motivés dans les écoles rurales - Autorités locales, cadres, enseignants et communautés suffisamment ouverts aux principes d'hygiène scolaire et d'accès à l'éducation pour les filles.

	l'implication des différents acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles ciblées ayant des clubs d'environnement fonctionnels et contribuant à l'hygiène et à la propreté des latrines. - Nombre de conseils de gestion effectifs et qui participent activement à la bonne gouvernance des écoles notamment à la gestion sanitaire, à l'intégration de l'égalité des genres. 	- Enquête et visite terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Associations locales notamment AMPTE effectivement constituées et désireuses de collaborer - Respect des engagements de chaque partie des conventions (charte) de collaboration conclus avec le projet APMNEER - Capacité et moyens suffisant des autorités compétentes pour prendre la relève et assurer l'accompagnement, le continu, et le suivi des activités de sensibilisation et de formation - L'école de la réussite joue pleinement son rôle (octroi effectif de la subvention de 49999 dirhams)
R 3	<u>Résultat 3:</u> Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles où les chantiers de construction des blocs sanitaires sont gérés selon les bonnes pratiques. - Nombre d'écoles ciblées où les moyens ont été mobilisés pour assurer l'entretien et la maintenance des équipements. - Nombre d'écoles disposant d'infrastructure sanitaire adaptés aux besoins des filles et garçons et au contexte socioculturel et conforme aux normes nationales. - Nombre d'écoles ciblées où les communautés locales ont contribué à la mise en place des infrastructures sanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports trimestriels - Rapports annuels -DAO (CPS et plans) - Base de données du projet - Enquête et visite terrain 	<ul style="list-style-type: none"> -Les autorités locales, cadres, et enseignants et des communautés ouvertes à des technologies et plans plus appropriés au contexte climatique. - Mise à disponibilité effective de la part du MEN de moyens pour la maintenance des équipements. - Les communautés locales prêtes à contribuer en nature ou financièrement à la réalisation d'une partie des équipements scolaires et à leur maintenance - Disponibilité d'AEP - Risque d'insuffisance de moyens financiers pour cibler les 300 écoles tout en respectant les normes nationales.

	Activités pour atteindre le Résultat 1	Moyens	Contribution belge
R 1	Résultat 1 : Cadre institutionnel, méthodologie et outils de mise en œuvre du programme national PMNEER opérationnels		Coûts en Euros
A 1.1	Sur base d'une évaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet	0
A 1.2	Réalisation d'une enquête socioculturelle et comportementale du monde rural face aux questions sanitaires en milieu scolaire et inclusion de ses conclusions dans la stratégie du programme	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Genre projet	30.000
A 1.3	Inventaire des acteurs, méthodes et outils existants de sensibilisation environnementale et élaboration d'une stratégie et d'outils appropriés aux besoins du projet	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement projet	30.000
A 1.4	Élaboration participative et expérimentation d'une méthode et d'un outil informatique géo référencé de sélection des écoles bénéficiaires suivant des critères objectifs et normés	Consultance internationale (meilleure pratiques internationale) et nationale Assistance Technique perlée	40.000
A 1.5	En coordination avec les agences concernées, élaboration de la structure d'une base données informatique par province de gestion des infrastructures scolaires et de leurs équipements sanitaires	Consultance nationale Assistance Technique perlée	10.000
A 1.6	Renforcement des capacités des différents acteurs institutionnels du programme y compris via participation/organisation de séminaires et voyages d'étude (Sensibilisation environnementale, genre, gestion administrative et financière, passation de marchés, techniques de construction écologique...)	Consultances nationales et internationales Assistance Technique perlée co-Responsable projet Expert Environnement/Genre projet	60.000
A 1.7	Équipement des différents organes en charge de la mise en œuvre du projet		15.000
A.1.8	Communication du programme national auprès du public et diffusion des leçons apprises	Consultance nationale Assistance technique perlée Co-responsable projet Expert Environnement/Genre projet	43.000
A 1.9	Sur base d'une évaluation détaillée du programme national, définition de la stratégie institutionnelle et opérationnelle et mise en place des différents organes (Comité de Suivi National, Comités Provinciaux, Conseil de gestion des écoles)	Consultants nationaux Assistance Technique perlée co-Responsable projet	15.000

	Activités pour atteindre le Résultat 2	Moyens	Contribution belge
R 2	Résultat 2: Gestion sanitaire des écoles ciblées, leur maintenance et la promotion des thèmes transversaux assurées grâce à l'implication des différents acteurs ainsi que des mesures de gestion et d'entretien correctement appliquées		Coûts en Euros
A 2.1	État des lieux complet des conditions sanitaires, de la gestion sanitaire, de l'encadrement des écoles ainsi que toutes données nécessaires à l'évaluation future	Services de l'eau/Académie co-Responsable	8.000

	des indicateurs et information sur le programme auprès des acteurs	Ingénieurs projet Animateurs/trices	
A. 2.2	Sur base des demandes formulées par les écoles, définition des priorités d'intervention à l'aide des outils élaborés par le projet	Services de l'eau/Académie co-Responsable Ingénieurs projet	0.00
A. 2.3	Sensibilisation continue (personnel pédagogique, comités de gestion, associations de parents, élèves et autres intervenants) et accompagnement des procédures quotidiennes de nettoyage des équipements sanitaires, des infrastructures et des enceintes scolaires de l'ensemble des écoles ciblées par le programme national dans les 2 provinces pilotes, puis généralisation	Expert Environnement projet Animateurs/trices	396.000
A. 2.4	Échange d'expériences de gestion scolaire entre comités de gestion	Expert Environnement projet Animateurs/trices	45.000

	Activités pour atteindre le Résultat 3	Moyens	Contribution belge
R 3	Résultat 3 : Les écoles ciblées disposent d'infrastructures sanitaires adaptées et gérées de façon durable		Coûts en Euros
A 3.1	Expérimentations en matière d'assainissement écologique (toilettes sèches, bio gaz) ainsi que d'énergies renouvelables en milieu rural (panneaux solaires, éolien)	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	81.600
A 3.2	Revue des normes et des différents modèles d'équipements sanitaires en vue de l'optimisation du modèle type	Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	12.000
A 3.3	Élaboration participative et application d'une stratégie en matière de maintenance des équipements sanitaires et des systèmes d'adduction d'eau des écoles ciblées	Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	12.000
A 3.4	Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau pour les écoles ciblées	Services de l'eau Consultance nationale Assistance technique perlée co-responsable Ingénieurs projet	140.000
A 3.5	Construction/ réhabilitation des infrastructures sanitaires adéquates dans les écoles ciblées ainsi que d'autres équipements connexes (murs de clôture, fosses d'enfouissement des déchets...)	Services de l'eau Assistance technique perlée co-Responsable Ingénieurs projet	2.940.000
A 3.6	Appui et formation continue des services concernés en matière de suivi de chantier	co-Responsable Ingénieurs projet	240.000

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Voir cadre logique en haut
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Rapport de l'évaluation en cours
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	01/2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Backstopping CTB/EST ENVIRONNEMENT Claude CROIZER en octobre 2013

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	E01	Year to month :	31/12/2013
Currency :	EUR		
YIM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
A LES FILLES ET GARÇONS DES ÉCOLES PRIMAIRES RURALES			4.117.600,00	141.701,33	165.542,76	307.244,09	3.810.356,91	7%
01 Cadre Institutionnel, méthodologie, outils du programme			243.000,00	8.064,40	18.360,27	26.424,67	216.575,33	11%
01 Evaluation du programme national, définition stratégie		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
02 Enquête comportementale du monde rural en milieu		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
03 Inventaire des acteurs, méthodes et outils de		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
04 Conception participative d'un logiciel géo référencé de		COGES	40.000,00	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0%
05 Conception d'une base de données des infrastructures		COGES	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
06 Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, y		COGES	60.000,00	0,00	0,00	0,00	60.000,00	0%
07 Equipement et appui aux Services de l'Eau et aux Comités		REGIE	15.000,00	8.064,40	3.997,03	12.061,43	2.938,57	80%
08 Communication du programme national et diffusion des		COGES	43.000,00	0,00	0,00	0,00	43.000,00	0%
09 Evaluation du programme national, définition stratégie		REGIE	15.000,00	0,00	14.363,24	14.363,24	636,76	96%
02 Gestion sanitaire des écoles ciblées, promotion des			449.000,00	80.712,78	95.616,53	176.329,31	272.670,69	39%
01 Etude Ligne de base		COGES	8.000,00	0,00	7.498,66	7.498,66	501,34	94%
02 Définition des priorités d'intervention dans les 2 provinces		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
03 Sensibilisation continue et accompagnement des acteurs		REGIE	396.000,00	80.712,78	88.117,87	168.830,65	227.169,35	43%
04 Echange d'expériences entre les comités		COGES	45.000,00	0,00	0,00	0,00	45.000,00	0%
03 Construction et maintenance d'équipements sanitaires			3.425.600,00	52.924,15	51.565,96	104.490,11	3.321.109,89	3%
01 Expérimentation en matière d'assainissement écologique		COGES	81.600,00	0,00	0,00	0,00	81.600,00	0%
02 Revue des normes et modèles d'équipement sanitaires et		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Elaboration participative d'une stratégie en matière de		COGES	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
04 Construction/ réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau		COGES	140.000,00	0,00	0,00	0,00	140.000,00	0%
05 Construction/ réhabilitation d'infrastructure sanitaires et		COGES	2.940.000,00	0,00	0,00	0,00	2.940.000,00	0%
		REGIE	1.471.900,00	298.491,21	364.257,13	662.748,34	809.151,66	45%
		COGEST	3.528.100,00	0,00	7.498,66	7.498,66	3.520.601,34	0%
		TOTAL	5.000.000,00	298.491,21	371.755,79	670.247,00	4.329.753,00	13%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on donderdag 13 februari 2014

page: 1

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	E01	Year to month :	31/12/2013
Currency :	EUR		
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
06 Appui et formation en matière de suivi de chantier (4)		REGIE	240.000,00	52.924,15	51.565,96	104.490,11	135.509,89	44%
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserves			106.500,00	0,00	0,00	0,00	106.500,00	0%
01 Réserve en co-management		COGES	76.500,00	0,00	0,00	0,00	76.500,00	0%
02 Réserve en régie		REGIE	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
Z MOYENS GÉNÉRAUX			775.900,00	156.789,88	206.213,03	363.002,91	412.897,09	47%
01 Personnel			457.000,00	117.649,59	84.029,69	201.679,28	255.320,72	44%
01 Assistance Technique perleée dans le secteur de		REGIE	100.000,00	152,27	715,24	867,51	99.132,49	1%
02 Co-responsable - ingénieur civil		REGIE	198.000,00	46.764,10	51.880,23	98.644,33	99.355,67	50%
03 Responsable administratif et financier		REGIE	98.000,00	24.220,20	27.748,90	51.969,10	47.030,90	52%
04 Expert genre /sociologue part-time		REGIE	24.000,00	21.592,76	2.225,22	23.817,98	182,02	99%
05 Expert environnement part-time		REGIE	24.000,00	24.333,04	1.191,72	25.524,76	-1.524,76	106%
06 Conseiller juridique + frais publication		REGIE	12.000,00	687,22	268,38	855,60	11.144,40	7%
02 Investissement			121.500,00	21.403,69	99.073,66	120.477,35	1.022,65	99%
01 Equipement bureaux provinciaux		REGIE	10.000,00	3.891,06	0,00	3.891,06	6.108,94	39%
02 Véhicules 4x4		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
03 Matériel informatique et communication bureaux (3)		REGIE	15.000,00	17.512,63	1.851,23	19.363,86	-4.363,86	129%
04 Véhicules 4x4		REGIE	96.500,00	0,00	97.222,43	97.222,43	-722,43	101%
03 Frais de fonctionnement			129.900,00	14.293,16	19.537,69	33.830,85	96.069,15	26%
01 Communication		REGIE	19.800,00	4.691,55	5.288,64	9.980,19	9.819,81	50%
02 Consommables bureaux		REGIE	9.900,00	2.043,67	3.269,90	5.313,57	4.586,43	54%
03 Carburant et frais d'entretien des véhicules et assurance		REGIE	49.500,00	1.727,09	8.228,22	9.955,31	39.544,69	20%
		REGIE	1.471.900,00	298.491,21	364.257,13	662.748,34	809.151,66	45%
		COGEST	3.528.100,00	0,00	7.498,66	7.498,66	3.520.601,34	0%
		TOTAL	5.000.000,00	298.491,21	371.755,79	670.247,00	4.329.753,00	13%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on donderdag 13 februari 2014

page: 2

Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011

Project Title :	Prestation d'appui au programme de mise à niveau environnementale des écoles rurales		
Budget Version:	E01	Year to month :	31/12/2013
Currency :	EUR		
YtM :	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing		

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2012	Expenses 2013	Total	Balance	% Exec
04 Frais de maintenance informatique		REGIE	2.400,00	45,32	391,44	436,76	1.963,24	18%
05 Mission d'appui CTB		REGIE	48.000,00	5.697,25	2.251,06	7.948,31	40.051,69	17%
06 Frais bancaires		REGIE	300,00	88,28	108,43	196,71	103,29	66%
04 Audit, suivi et évaluation			67.500,00	3.318,78	3.571,99	6.890,77	60.609,23	10%
01 Evaluation à mi parcours et finale		REGIE	40.000,00	0,00	496,40	496,40	39.503,60	1%
02 Audits		REGIE	20.000,00	0,00	674,47	674,47	19.325,53	3%
03 Backstopping		REGIE	7.500,00	3.318,78	2.401,12	5.719,90	1.780,10	76%
99 Conversion rate adjustment			0,00	124,66	0,00	124,66	-124,66	2%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	124,66	0,00	124,66	-124,66	2%
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2%
		REGIE	1.471.900,00	298.491,21	364.257,13	662.748,34	809.151,66	45%
		COGEST	3.528.100,00	0,00	7.498,66	7.498,66	3.520.601,34	0%
		TOTAL	5.000.000,00	298.491,21	371.755,79	670.247,00	4.329.753,00	13%



Budget vs Actuals (Year to Month) of MOR1004011 Printed on donderdag 13 februari 2014

page: 3

4.6 Ressources en termes de communication

Durant la Journée Mondiale des Toilettes du 19 novembre 2013, un matériel de communication a été produit. Si sa qualité peut être perfectible, il servira dans les prochains comme outil de plaidoyer.